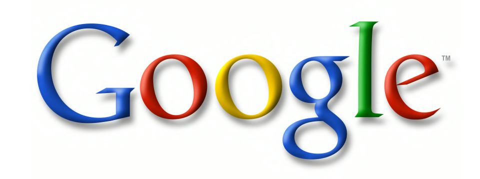






LES HYMNES FUNÈBRES

DE

L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

TRADUITES

SUR LE TEXTE ARMÉNIEN DU CHARAGAN,

PAR

FÉLIX NÈVE,

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.



LOUVAIN,

C.-J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

PARIS,
Librairie orientale
de BENJAMIN DUPRAT.

BONN ET LEIPZIG,
ADOLPHE MARCUS,
Libraire-Éditeur.

MDCCCLV.







LES HYMNES FUNÈBRES

DE

L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

TRADUITES

SUR LE TEXTE ARMÉNIEN DU CHARAGAN,

PAR

FÉLIX NÈVE,

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.



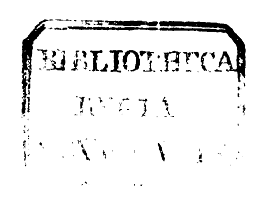
LOUVAIN,

C.-J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

PARIS,
Librairie orientale
de BENJAMIN DUPRAT.

BONN ET LEIPZIG,
ADOLPHE MARCUS,
Libraire-Éditeur.

MDCCCLV.



Extrait de la *Revue catholique*, t. X, Nos d'août - décembre 1855.

Tirlemont. — Imprimerie de P.-J. Merckx, Éditeur.

TABLE DES CHAPITRES.

MÉMOIRES

DU MÊME AUTEUR

RELATIFS A L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

EN ORIENT.

Esquisse historique sur la langue et la littérature arméniennes (au tome I[er] du *Choix de Mémoires* de la Société littéraire). — *Louvain*, 1841.

Établissement et destruction de la première chrétienté dans la Chine. — *Louvain*, 1846, in-8°.

De l'origine de la tradition indienne du Déluge. — *Paris*, 1849, in-8°.

Revue des sources nouvelles pour l'étude de l'antiquité chrétienne en Orient. — *Louvain*, 1852, gr. in-8°. — Des travaux de l'érudition chrétienne sur les monuments de la langue copte. Ibid., 1853, in-8°.

De la renaissance des études syriaques. Lettre à M. le directeur des Annales de Philosophie chrétienne. — *Paris*, 1854, in-8°.

Étude sur Thomas de Medzoph et sur son histoire de l'Arménie au XV[e] siècle, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale. — *Paris*, I. I, 1855, in-8°.

LES HYMNES FUNÈBRES

DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Aujourd'hui, comme du temps d'Arnauld et de Renaudot, l'attention des chrétiens instruits et des apologistes s'attache fortement aux textes et aux monuments de tout genre qui concourent à prouver la perpétuité de la foi, qui tendent à établir l'antiquité des croyances essentielles du Christianisme, ainsi que des rites et usages qui témoignent de ces croyances.

Se tourne-t-on vers ces belles contrées de l'Orient qui furent le berceau de la religion chrétienne, une matière de recherches intéressantes et fructueuses nous est offerte abondamment dans les dogmes qui ont eu de bonne heure des interprètes et des défenseurs au sein des Églises orientales, surtout dans ces mêmes dogmes que le schisme a mis tant de fois en danger, et que plus tard l'hérésie a niés ouvertement. Les recherches qui ont été dirigées avec succès de ce côté, comme celles qui sont à peine commencées, permettent de reconnaître un fait bien remarquable; c'est que les communions dissidentes qui se sont détachées de l'Église universelle au sujet d'un dogme ou à propos d'une question d'autorité sont demeurées elles-mêmes gardiennes des vraies traditions sur la plupart des autres dogmes qui constituent la foi orthodoxe.

Parmi ces croyances traditionnelles étroitement liées aux doctrines fondamentales du christianisme, on a droit de ranger la prière pour les morts, l'efficacité du sacrifice de l'autel et d'œuvres pieuses pour la délivrance et le salut des âmes : appuyée qu'elle est sur des textes authentiques et sur des pratiques séculaires, une telle croyance renferme implicitement le dogme du Purgatoire, c'est-à-dire, la croyance à un état de souffrances et de purification, intermédiaire entre celui des élus et celui des réprouvés, ou bien encore d'un lieu d'exil et d'expiation pour les âmes non-purifiées, destinées à jouir un jour de la vision béatifique.

C'est à juste titre qu'on a placé l'Église arménienne au nombre des églises orientales dont l'histoire et les monuments rendent hommage à cet ordre de croyances (1). D'une part les prières de sa liturgie, et de l'autre les rites

(1) V. l'*Histoire des dogmes* du Dr Klee, au tome II, chap. VII.

usités aux funérailles de ses fidèles, nous répondent assez de la profession explicite qu'elle en a faite dès les temps anciens. Nous avons ici des garants d'autant plus sûrs que les Arméniens dissidents, qui sont restés depuis plusieurs siècles ennemis des Grecs et des Latins, ont conservé ces prières et ces rites avec le même soin que les Arméniens unis. C'est en vain que les premiers se défendent d'admettre le Purgatoire, tel qu'il est défini dans les livres symboliques et dans les actes des conciles de l'Église occidentale (1) : si le terme lui-même n'a pas été employé, la notion d'un lieu ou d'un état d'expiation dans l'autre vie est consacrée en bien des passages d'anciens écrivains de l'Arménie. Ceux des dissidents qui nieraient la chose tomberaient dans la même contradiction que l'Église russe qui rejette le Purgatoire, mais qui prie pour les morts (2). On verra plus loin à quelles erreurs ils sont entraînés en s'écartant sur ce point de l'antique tradition de leur propre Église.

Il n'est point dans notre intention d'entreprendre ici l'exposé des faits, ni de nous livrer à la discussion détaillée des arguments qui entrent dans le débat; mais, sans sortir de la sphère de nos études historiques et littéraires, nous nous sommes proposé de donner la publicité d'une version dans une langue européenne à quelques textes qui éclairent d'un jour très-vif cette question d'histoire religieuse.

Entre tous les monuments écrits qui attestent la véritable croyance de l'Église arménienne, nous donnerons la première place aux hymnes du *Charagan*, ou de l'hymnaire de cette Église, qui se rapportent à l'invocation de Dieu pour les âmes des défunts; elles datent du milieu du moyen-âge et depuis lors elles partagent l'autorité accordée à ce recueil officiel de chants par tous les Arméniens (3).

(1) Voir le traité de Dieu dans la *Théologie dogmatique* de Mgr Gousset, chap. III, art. VI.

(2) *Persécution et souffrances de l'Église catholique en Russie* par un ancien conseiller d'État, 1844 (IIIe partie, chap. II), édit. de Louvain, p. 205-218. — V. sur cette question l'article d'un écrivain religieux de la Russie, M. André Mourawieff, traduit dans le *Correspondant* d'Août 1855, t. XXXVI, p. 771, 779-80.

(3) Le livre intitulé *Charagan* ou *Charagnotz* se compose des cantiques destinés à toutes les fêtes de l'année ecclésiastique, et rapportés aux écrivains les plus célèbres de l'Arménie; ces cantiques sont notés d'après les règles d'une psalmodie fort grave et exécutés par le chœur de chaque église ou monastère. Nous reviendrons dans un autre travail sur l'intérêt de ce recueil hymnologique qui est fort peu connu en Occident.



Aux hymnes funèbres qui se succèdent au nombre de huit dans le *Charagan* avec des modes particuliers d'exécution se rattache une hymne de S. Nersès le Gracieux, considérée comme partie intégrante de l'office des morts; nous en donnerons la traduction à la suite de celle des premières.

En second lieu, nous montrerons brièvement quelle place occupe la prière pour les morts dans les livres d'office, le Diurnal et le Rituel de l'Église arménienne, à quelles époques de l'année elle est faite avec solennité, et de quel usage sont les hymnes du *Charagan*. Enfin, nous chercherons la confirmation des faits mis en lumière par les textes traduits, en jetant un coup d'œil sur les rites arméniens relatifs à la célébration des funérailles. Il ressortira de ces aperçus, nous osons le croire, que la croyance orthodoxe s'est maintenue dans le cours des siècles au sein des populations chrétiennes de l'Arménie malgré les divisions si fréquentes et si malheureuses qui ont affaibli cette nation.

§ I.

CHANTS FUNÈBRES DU CHARAGAN; DE LEUR ÂGE ET DE LEUR AUTEUR; TRADUCTION DES HYMNES.

La série des chants intitulés dans l'hymnaire arménien : *Canon de tous les trépassés*, tire une valeur particulière de l'âge relativement ancien dans lequel ils ont été composés : en effet une tradition unanime les rapporte à un écrivain du XIe siècle, qui, sans doute, a été l'interprète fidèle des croyances reçues de temps immémorial dans l'Église arménienne. Leur intérêt augmente encore, quand on sait que leur auteur fut un Catholicos renommé par son savoir orthodoxe et par ses vertus, Bedros ou Pierre Ier, qui a occupé pendant trente-neuf années et demie le siége patriarcal de sa nation. On ne lui attribue pas seulement la composition des hymnes du *Charagan* pour les morts, mais encore la série des hymnes pour les martyrs qui ne sont pas moins remarquables dans le même recueil (1); on lui attribue également quelques-uns des chants ou antiennes classés parmi les *Mangounkh* (2), et aussi de belles homélies qui n'existent plus.

(1) V. la grande *Histoire d'Arménie*, par le P. Tchamitch, tome III, 1789, p. 896 (en Arm.), et le *Quadro della storia letteraria di Armenia*, par le rév. Soukias Somal, p. 72-73.

(2) On appelle de ce nom, littéralement « *Enfants* », des morceaux chantés avec le Psaume *Laudate pueri Dominum*.

Quoique J. Saint-Martin ait naguère consacré à Pierre dit *Kèdatartz* une notice historique tirée des sources arméniennes (1), nous ne croyons pas inutile de placer ici une courte biographie de ce patriarche afin de rehausser le prix des hymnes dont nous allons parler par le mérite personnel de leur auteur.

Pierre Ier, qui fut élu catholicos d'Arménie l'an 1019, eut une carrière fort agitée à cause des bouleversements politiques auxquels l'Asie antérieure fut exposée de son temps; mais il montra beaucoup d'intelligence et de fermeté dans les circonstances les plus difficiles. Il fut contraint de changer souvent de résidence, et passa plusieurs fois en peu d'années d'Ani à Sébaste. Il eut à lutter contre les intrigues de la cour d'un roi Pagratide, Jean dit Sempad, et resta vers 1035 son prisonnier un an et cinq mois pendant le règne de l'intrus Dioscure ou Theosgoros. D'autre part, quoiqu'il ait été chargé de transmettre à l'empereur Basile la pièce par laquelle Jean lui accordait dans l'avenir droit de souveraineté sur ses états, Pierre s'opposa de toutes ses forces aux empiètements des Grecs qui profitaient de l'affaiblissement de l'Arménie pour étendre leur domination sur une partie de ses provinces; il défendit surtout les droits de son Église contre les prétentions de l'Église grecque. C'est à l'occasion de ses premières relations avec les chefs de l'empire byzantin que Pierre procéda un jour à la bénédiction solennelle des eaux pratiquée à la fête de l'Épiphanie. Dans la Chaldée pontique, au nord de l'Arménie, il bénit les eaux du fleuve Tchorokh en présence de l'empereur Basile et de sa suite, et c'est alors qu'il arrêta le cours de ses eaux par l'effet de sa bénédiction, et qu'il fit jaillir du milieu du fleuve des rayons de lumière par l'effusion de l'huile sainte. Ce fait, dont parlent plusieurs historiens arméniens (2), et que les Mékhitaristes placent en l'année 1022 (471 de l'ère armén.), a fait donner au patriarche Pierre le surnom de *Kedatartz* ou de *Kedarkel*, c'est-à-dire, « qui arrête le fleuve (3). »

Jusqu'à la fin de sa vie, Pierre Ier fut en butte à de grandes vicissitudes,

(1) *Biographie universelle,* tome XXXIV, p. 386-388. C'est à tort que Saint-Martin y donne les cantiques de Pierre comme inédits.

(2) V. Tchamitch, *Histoire d'Arménie*, tome II, p. 908, sur l'autorité d'Arisdaguès de Lazdiverd, auteur contemporain, de Mathieu d'Edesse, de Vartan et de Giragos.— Dans le texte de l'histoire d'Arisdaguès, publié à Venise en 1844 (p. 12), il n'est question que d'un scintillement de lumière sur les eaux, mais non de la suspension de leur cours.

(3) Tchamitch (ibid., append., p. 1030-31) rapporte les interprétations données à ce fait traditionnel et miraculeux par différents auteurs.

et même à des persécutions; après un long séjour à Constantinople, il résida à Sébaste, et ensuite habita près de cette ville le monastère de *Sourp-Neschan* ou de Sainte-Croix, où il mourut en 1058. Il a conservé dans l'histoire chez sa nation la réputation d'un patriarche plein de zèle et de lumières. Versé dans les sciences sacrées et profanes, il fut digne de l'amitié du savant Grégoire Magistros. En 1051, il tint dans le canton de Harkh un concile en vue de détruire la secte hérétique des Thontraciens (1), qui était issue de celle des Pauliciens, et qui se montrait dans quelques provinces d'Arménie. On peut regarder Pierre I[er] comme un des hommes les plus instruits et les plus vigilants qui aient gouverné l'Église arménienne au moyen âge, et qui aient su défendre avec mesure son symbole et ses traditions.

Si maintenant nous passons de l'auteur aux hymnes funèbres dont nous nous occupons spécialement dans ce travail, nous dirons d'elles comme des autres compositions du Catholicos Pierre qu'elles sont « écrites d'un style très-cultivé et poétique (2). » Cependant il ne faut pas s'attendre à y trouver l'éclat qu'on cherche d'ordinaire dans les productions orientales; elles se distinguent par une sévère poésie, grave et suppliante au degré où le comporte le sujet même, et par l'accent de foi qui se manifeste à tous les endroits. On remarquera certainement, ce nous semble, la manière dont l'écrivain parle des mérites de la passion de Jésus-Christ, ainsi que du sacrifice de son corps et de son sang, applicables à la délivrance des âmes : on ne pourrait guère lui demander une profession plus explicite des deux natures unies en la personne du Sauveur, que celle qui ressort de ces hymnes composées environ six siècles après la diffusion des erreurs d'Eutychès, et il n'est pas superflu de faire observer qu'elles sont chantées jusqu'à ce jour non-seulement par les Arméniens catholiques, mais encore par les dissidents, qui se défendent de toute adhésion au monophysisme (3).

(1) Voir sur ces sectaires le tome II de l'*Histoire* du P. Tchamitch, p. 884-895.

(2) *Quadro*, l. cit., p. 72.— Le savant Zohrab, dans sa version de Samuel d'Ani donnée à la suite de sa chronique d'Eusèbe (p. 71, note 2), s'exprime ainsi au sujet de notre écrivain : « Petri Patriarchæ reliquiæ aliquot operum in codicibus occurrunt; præcipuèque in hymnorum collectione Carmina, quæ ingenium ejus satis commendant. »

(3) Il est faux qu'en aucun siècle le corps entier de l'Église arménienne ait fait profession de cette erreur; mais, à quelques époques, par suite d'une méprise dans les termes, une partie considérable du clergé arménien s'est déclarée adversaire du concile de Chalcédoine et de sa doctrine sur la personne du Christ.

D'autre part, il n'échappera pas au lecteur de ces hymnes traduites, avec quelle justesse d'expression et avec quelle insistance les trois personnes de la Sainte-Trinité y sont invoquées tour à tour en faveur des âmes des fidèles.

Les hymnes funèbres du Charagan sont partagées en quatre sections principales d'après les tons divers qui sont consacrés à leur exécution musicale, et chaque section se compose elle-même de deux parties qui ont chacune une intonation particulière. Pour ne pas entrer dans des détails techniques qui seraient fastidieux et qui entraîneraient l'explication de noms étrangers et de termes inconnus à notre système de chant, nous avons traduit le texte des hymnes sans désignation spéciale des antiennes d'après l'usage des Arméniens, et nous avons donné le nom d'hymne à chaque morceau formant un texte suivi, en distinguant toutefois les deux parties qui diffèrent l'une de l'autre par le caractère du chant. Notre traduction a été faite sur le texte du *Charagan* (1), publié à Constantinople en 1815; mais nous avons consulté en même temps le beau travail du P. Avédikhian, de la congrégation des Mékhitaristes, qui est un commentaire de toutes les hymnes du *Charagan* composé en arménien pour en éclaircir les passages difficiles et obscurs, et pour en faire ressortir l'importance dogmatique (2). Nous avons résumé quelquefois à la marge les observations de ce prudent critique, moins étendues sur cette partie de l'hymnaire que sur la plupart des autres (3); plus rarement, nous avons introduit dans le texte de la version des mots qui éclaircissent le sens de l'original ou du moins qui le précisent, en rapport avec l'esprit général du morceau. Nous n'avons retranché ou abrégé que les passages qui répètent littéralement une même formule d'invocation ou une même suite d'images.

En nous appliquant à l'étude de ces hymnes, nous avons considéré la valeur du fond, et nous avons été soutenu par le désir de signaler quel est sous cette face l'intérêt de la littérature arménienne, qui, dans l'ensemble de ses monuments, offre à l'érudition du théologien comme à celle de l'his-

(1) Un gros vol. petit in-8°, de l'imprimerie de Jean Boghos. — P. 687-733.

(2) Le titre du livre peut-être ainsi traduit : « *Interpretatio hymnorum qui usurpantur in communi officio ecclesiæ armenorum.* » Venise, 1814, 1 vol. in-4°. Le P. Avédikhian a entrepris ce commentaire perpétuel sur les suffrages des cardinaux rassemblés à Venise au commencement de ce siècle.

(3) *Interpretatio*, etc. p. 650-660.

torien des ressources abondantes qui de longtemps encore ne seront point épuisées. Nous soumettons d'avance à toute critique sérieuse un travail de ce genre poursuivi loin d'un centre d'études arméniennes, et nous accueillerons volontiers les observations qu'on voudra bien nous faire sur les méprises ou les erreurs inévitables peut-être en cette première tentative de traduction.

HYMNE I.

PARTIE I.

« Tu es béni, ô Christ! plein de miséricorde, toi qui es ressuscité d'entre les morts, et qui as dompté la mort, ô Seigneur Dieu de nos pères! — Toi qui es la vie des hommes condamnés à la mort, reçois les âmes de ceux de nous qui sont morts : ô Seigneur Dieu de nos pères! — Ceux que tu as transportés dans le monde des vivants, rends les dignes du repos éternel, ô Seigneur Dieu de nos pères!

Bénissez le Seigneur, exaltez-le éternellement! Chantez Celui qui doit venir avec une grande puissance; d'un avertissement de sa voix, il ressuscite ceux qui sont morts! Bénissez-le Seigneur, exaltez-le éternellement! Nous t'en supplions comme auteur de tout bien. Fais entrer les âmes de tes serviteurs dans le repos céleste avec tes saints. Nous bénirons et nous exalterons ton nom pendant l'éternité!

Toi qui, en nous créant à ton image, nous as comblés d'honneur, ô Seigneur, reçois présentement ceux qui se sont endormis en ton sein dans la vraie foi, selon ta grande miséricorde! Toi qui les as éclairés par les grâces de l'Esprit-Saint, reçois leurs âmes en souvenir de ces grâces, ô Dieu ami des hommes, selon ta grande miséricorde! Ceux qui ont participé à ta chair et à ton sang, ô Seigneur, fais les reposer avec tes saints, ô Christ Dieu! Car ils sont le prix de ton sang sacré.

A toi, ô Dieu, convient la bénédiction, à toi qui, par une parole, es la résurrection des morts pour l'éternité : Roi et Seigneur, nous te louons de toutes nos forces! A ton second avènement, ô Christ, roi de gloire! les âmes des morts sont régénérées au son de la trompette, et elles ressuscitent d'entre les morts avec une chair incorruptible. C'est pourquoi nous t'invoquons, ô Père céleste! admets ceux de nous qui sont morts

en ta Jérusalem suprême dans l'assemblée des premiers nés inscrits dans les cieux (1).

Élevant la voix dans un langage divin, l'Auteur de la vie dit : « Venez, « bénis de mon père! Héritez la vie qui vous a été préparée dans le monde « futur : maintenant que vous vous élevez avec confiance dans des régions « supérieures, illuminés d'une lumière divine, au milieu des êtres incor-« porels; maintenant que vous entendez les paroles d'un appel bienheu-« reux. » — Place à ta droite, avec les vierges sages, ces âmes glorifiées dans le séjour de la lumière, au milieu des êtres incorporels, dans l'assemblée des premiers nés inscrits dans les cieux.

Reçois les âmes de tes serviteurs, ô Christ, dans les rangs des premiers nés inscrits dans les cieux. Accepte de nous en leur faveur ce sacrifice raisonnable, et accorde-leur de trouver miséricorde au dernier jour. Sois leur propice par la médiation de ta chair et de ton sang, ô Seigneur, et concède leur d'être placés à ta droite!

Toi qui, par une ineffable condescendance, t'es abaissé pour la délivrance du genre humain, ô Verbe Dieu! admets aujourd'hui ceux de nous qui sont morts dans la béatitude avec tes saints, ô toi qui seul aimes les hommes! Toi qui, impassible (comme Dieu), t'es livré volontairement en ta chair aux supplices, qui as été attaché à la croix, et qui as répandu ton sang pour la rédemption, admets aujourd'hui, etc. Toi qui, par une sépulture de trois jours, as brisé l'empire du trépas; toi qui as vaincu le prince de la mort et tiré de sa puissance les hommes défunts, admets aujourd'hui, etc. Toi qui as appelé à l'immortalité les races humaines, ô Christ dispensateur de la vie immortelle (2)! grâce aux prières de ta divine mère, admets aujourd'hui, etc. »

(1) Avédikhian renvoie au Commentaire qu'il a donné ailleurs (§ 186, p. 273) de cette dernière expression tirée de S. Paul (*Ep. ad. Hebræos*, c. XII, v. 23). On n'appliquerait pas uniquement aux anges ce nom de premiers-nés (en grec πρωτοτόκων, en arménien *antranigkh*), puisque, dans le verset précédent, l'Apôtre a déjà parlé de plusieurs milliers d'anges. Cependant on comprend ce terme de différentes manières : il est des interprètes qui l'entendent des Patriarches et des Justes de l'ancienne Loi; d'autres, des Apôtres et Disciples du Sauveur; d'autres enfin, de tous les Saints qui précèdent dans la gloire les fidèles de l'Église terrestre.

(2) Avédikhian interprète ainsi le pluriel arménien *Anmahouthiantz*, « des immortalités. » Il dit qu'on l'entend aussi de la double immortalité de l'âme et du corps, et même de l'immortalité différente qui est dispensée aux justes et aux pécheurs.

HYMNE I.

PARTIE II.

« Nous te glorifions par un chant de triomphe, ô Roi de gloire! qui es descendu par un abaissement volontaire pour délivrer les hommes trompés par les attraits (du fruit mortel) : nous te bénissons, ô Dieu de nos pères! Toi qui as vaincu la mort et qui as tiré les morts des abîmes, en expirant sur la croix et en descendant au tombeau, ô Roi immortel! nous te bénissons, etc. Toi qui t'es assis à la droite du Père et qui as appelé à toi quiconque te confesse, juge dignes ceux de nous qui sont morts d'être associés à tes saints, nous te bénissons, etc.

Bénissez le Seigneur, exaltez-le dans l'éternité! Celui qui doit venir avec la gloire du Père pour juger la terre, — les légions innombrables des esprits célestes sont les précurseurs de son avénement, — exaltez-le dans l'éternité. Celui qui fait trembler d'une agitation épouvantable toutes les créatures à son avénement, et qui rassemble par la voix retentissante de la trompette les morts d'entre les enfants d'Adam, exaltez-le dans l'éternité.

Supplions l'Auteur de notre vie, qui est le juge des vivants et des morts, afin qu'il rende dignes les nôtres qui sont morts d'entrer dans le Paradis avec les Vierges sages : exaltez-le dans l'éternité!

Dieu créateur et formateur de la race humaine, ne détourne pas tes regards de ceux de nous qui sont morts, mais fais les entrer dans le repos éternel avec tes saints! Fils unique, résurrection du monde, ne détourne pas tes regards, etc. Esprit de vérité, Consolateur de ceux qui pleurent, ne détourne pas tes regards, etc.

Tes mains m'ont fait et m'ont formé du limon de la terre, pour te bénir, ô Dieu, dans l'éternité! Par les artifices du démon, je suis déchu de la lumière ineffable et je suis retourné dans la terre dont j'ai été fait : ô Consolateur, Esprit-Saint, illumine ceux de nous qui ont passé, et place leurs âmes dans la béatitude éternelle avec tes saints!

O Père clément et miséricordieux, nous te demandons avec supplications pour les nôtres qui sont morts de les rendre dignes du repos de la demeure des saints! ô Fils, génération ineffable du Père, qui es la vie des êtres mortels, reçois les âmes de ceux de nous qui ont passé, et rends les dignes du repos de la demeure des saints! Esprit-Saint, réparateur, alors que tu

2

renouvelles les âmes perdues, fais la grâce à ceux de nous qui sont morts d'être dignes du repos de la demeure des saints.

Alors que la trompette retentit dans les cieux pour avertir l'univers de comparaître au tribunal redoutable, souviens-toi, ô Seigneur, de ceux de nous qui sont morts, et fais les reposer avec tes saints! Alors que les rayons de ta divinité resplendissent à l'Orient, et que les livres des miracles sont ouverts (aux yeux de tous), dans ce jour terrible, souviens-toi, etc. Les créatures tremblent épouvantées à la voix de la trompette séraphique. Alors que l'archange sonne la trompette et appelle au jugement toutes les races des fils des hommes; en ce jour terrible, souviens-toi, ô Seigneur, de ceux de nous qui sont morts, et fais les reposer avec tes saints! »

HYMNE II (1).

PARTIE I.

« Toi qui es le Roi des rois et le dispensateur de la vie à la race humaine, reçois aujourd'hui ceux de nous qui sont morts par ton amour pour les hommes, et place-les dans la béatitude avec tes saints, ô Dieu de nos pères! — Seigneur, qui, dans ta venue redoutable sur les nuées du ciel, ressuscites les morts au son de la trompette, reçois présentement par un bienheureux appel ceux de nous qui sont morts, et place-les, etc. — Au bruit effrayant de cet appel, les tombeaux vides tout-à-coup tremblent de stupeur: illumine à cette heure d'une lumière divine ceux de nous qui sont morts, et place-les, etc.

Bénissez le Seigneur et exaltez-le dans l'éternité. Bénissez l'Envoyé du Père, le Consolateur des âmes des trépassés : exaltez-le dans l'éternité! Il réunit aux légions innombrables des Anges ceux qui ont cru en son nom, et leur donne place dans les rangs du côté droit : exaltez-le dans l'éternité!

Seigneur, qui as appelé à toi l'univers tout entier, reçois nos défunts dans

(1) Le catholicos Pierre ayant répété souvent les mêmes idées et les mêmes figures dans la suite de ces hymnes dont chacune devait comporter une exécution différente suivant les huit tons du chant ecclésiastique, nous n'avons pas inséré dans la présente traduction quelques séries de versets qui reproduisent pour ainsi dire à la lettre le fond des premières hymnes. Nous avons toutefois conservé avec soin les passages renfermant une allusion à des traditions sur le jugement et le sort des âmes, qui étaient reçues dans les églises orientales, et qui s'accordent avec celles de l'Église occidentale sur les mêmes points.

le sein du patriarche Abraham (1) : ô Seigneur miséricordieux, Rédempteur et Auteur de tout bien! — Dieu dispensateur du pardon, remets les péchés à nos défunts, toi qui es fort et puissant en toutes choses, ô Seigneur, etc. — ô Christ, Dieu qui donne la lumière au monde, éclaire nos défunts de la lumière bienheureuse des Anges (2) : ô Seigneur, etc.

Bénissons d'une voix semblable à celle des Anges la Très-Sainte Trinité : en glorifiant le Père qui a appelé tous les hommes de la mort à l'immortalité! — Chantez au Seigneur un cantique nouveau, assemblées des sanctifiés, en adorant le Christ, qui a appelé, etc. — Bénissons-la par l'invocation du Trois fois Saint, louons-la par des accents spirituels, en glorifiant l'Esprit-Saint, qui a appelé, etc......

Roi immortel, auteur des siècles, à cause de ton amour pour les hommes, aie pitié de nos âmes; ô Créateur des vivants et auteur du repos pour les morts! — Tu as été attaché à la croix; tu as vaincu la puissance de la mort; tu as élevé dans l'éternité les morts à une vie sans fin, ô Créateur des vivants! — Par les prières des âmes dignes de toi, souviens-toi de ceux de nous qui sont morts : alors que tu viendras avec une gloire infinie pour rémunérer les actions des hommes, accorde à nos défunts la grâce d'être rangés parmi tes saints! »

HYMNE II.

PARTIE II.

« Dieu Créateur et ami des hommes, qui as éprouvé la mort pour nous (3), Seigneur Dieu de nos pères! Toi qui as promis la vie aux fidèles qui sont morts en ton nom, Seigneur-Dieu de nos pères! nous t'en supplions, place les âmes des morts parmi tes Saints, ô Seigneur Dieu de nos pères!

Bénissez le Seigneur, exaltez par des chants spirituels non-interrompus Celui qui est assis sur le trône de gloire! Celui qui doit venir sur les nuées du ciel pour renouveler la surface de la terre, exaltez-le! Au son de la trompette divine, il ressuscite les morts avec les vivants (4) exaltez-le!

Toi qui es le Fils et le Verbe de Dieu égal au Père en essence, nous t'en

(1) Comme l'observe Avédikhian, p. 652, cette expression qui désigne le repos du royaume céleste est empruntée à la parabole du mauvais riche dans l'Évangile.

(2) Littéralement, des esprits « qui veillent toujours. »

(3) On traduirait littéralement : « Qui pro nobis mortem degustasti. »

(4) Il s'agit ici des hommes vivant encore sur la terre dans les derniers jours du monde.

conjurons, ô ami des hommes faìs entrer les âmes de nos défunts dans la béatitude avec tes Saints! — Toi qui es descendu des cieux pour nous, tu as pris sur toi le premier péché d'Adam, et, avec notre nature, tu l'as élevé sur la croix de tes mains innocentes (1) : fais entrer, etc. — Toi qui as brisé l'empire de la mort par ta mort volontaire, ô Christ! nous t'en conjurons, en répandant en ta présence les prières et supplications de (tes serviteurs) doués d'intelligence : fais entrer, etc.

A toi appartient la bénédiction, ô Dieu, qui, sur un trône inaccessible, es glorifié au plus haut des cieux par les (êtres) immortels, reçois dans ta sainte demeure des cieux ceux qui sont morts en ton nom, ô toi qui seul aimes les hommes!.....

O Roi de paix, qui veilles sur tes créatures avec douceur, souviens-toi, Seigneur, des âmes des trépassés, et range-les parmi les Saints au jour de ta visite (2). — Toi qui as rappelé des portes de la mort Lazare ton ami, et qui as manifesté ta divinité à l'univers entier, éclaire, Seigneur, les âmes des morts, et range-les, etc. — Dans ton saint temple, nous te présentons des supplications mêlées de larmes; illumine, Seigneur, etc.

Toi qui es un père bienfaisant, sois propice à nos défunts, et accorde leur la faveur de rendre gloire à ton saint nom. — Toi qui appelles les élus, donne place à nos défunts parmi les hommes rangés à ta droite, et accorde-leur, etc. — Toi qui es le réparateur de la race humaine, rends nos défunts, dignes, avec les commensaux d'Abraham (3), de rendre gloire à ton saint nom.

Le Fils unique fait son (second) avènement au bruit de la trompette, avec la gloire du Père, et il renouvelle par le feu la nature terrestre (4). —

(1) Avédikhian fait sur ce passage cette double remarque (p. 652), que dans le péché d'Adam sont renfermés les péchés des autres hommes, et que l'idée du péché élevé sur la croix par le Dieu incarné est explicitement énoncée dans le texte bien connu de St-Pierre : « Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum » (*Epist.* I, c. 2, v. 24).

(2) C'est-à-dire, au jour du jugement, quand Dieu recherche ses élus parmi toutes les générations humaines.

(3) Cette locution (qu'on traduirait à la lettre : *cum discumbentibus Abrahami*) se rapporte à la prérogative accordé à Abraham, suivant la tradition, d'être nommé à la tête des justes de l'Ancienne Loi, dont il est dit dans un endroit de l'Écriture qu'ils mangeront avec Abraham dans le royaume des cieux. V. *Matth.*, ch. VIII, v. 11.

(4) Ces derniers termes donnent lieu à une double interprétation suivant Avédikhian (p. 653) : c'est par le feu que le Seigneur purifie la chair corrompue,

Les voies des justes sont lumineuses; ils courent sur les nuées (se mêler) aux innombrables légions des Anges. — Dans la Jérusalem céleste, ils volent au-devant du Seigneur sur les nuées à travers les airs, et ainsi sont-ils en tout temps avec le Seigneur. »

Après ces dernières stances viennent dans le *Charagan* des psaumes et des chants des morts qui sont chantés aux funérailles des prêtres; ce sont des versets placés dans la bouche du défunt comme s'il disait un dernier adieu tour à tour à l'Église, aux prêtres et au peuple, et ils forment avec les psaumes chantés par le chœur un dialogue qui ajoute un effet d'émotion à la cérémonie. Nous en ferons connaître quelques fragments plus loin, quand nous nous occuperons de l'hymnologie en rapport avec les divers offices des Arméniens; mais nous reproduisons un chant qui complète dans le *Charagan* la seconde partie de l'hymne II par une peinture du dernier Jugement :

« A l'avènement du Seigneur, les portes du ciel sont ouvertes, et la croix sainte apparaît au milieu des rayons d'une lumière ineffable. — Les montagnes se fondent devant la face du Seigneur et, par crainte de sa gloire, les Vertus (du ciel) sont saisies de tremblement. — Suivant la promesse du Seigneur, les morts ressuscitent, et tous les Saints sont comblés d'une gloire indicible.

Le Roi de toute-puissance vient pour régénérer les créatures : au bruit redoutable de sa parole, il réveille les morts. Les cieux et la terre tremblent devant la gloire du Christ. Un feu de flammes ardentes court et consume les pécheurs. Les chœurs des vierges saintes sont parés avec un nouvel éclat, et ils entrent avec joie dans le tabernacle de l'époux. En toi nous avons mis notre recours; ô Vierge bénie; intercède sans cesse pour notre salut!

Au milieu des roulements effroyables du tonnerre et avec une puissance redoutable, le Sauveur va apparaître dans le monde pour ressusciter les morts. — D'une voix terrible et forte, l'Archange s'écrie : « Levez-vous, dit-il, ne dormez plus! Voici que votre Rédempteur est arrivé! » — « Dans la consternation du cœur, nous ressuscitons! Nous courons au-devant de lui, et nous voyons le Sauveur venu avec gloire dans le monde! »

Les secrets des actions cachées sont révélés au grand tribunal, et les méchants se précipitent en frémissant vers des supplices sans fin. — Le Christ appelle dans les tabernacles de son père les légions des justes pour les

ou bien, de terrestre et corruptible qu'elle était, il la rend de nature ignée, c'est-à-dire, lumineuse et resplendissante.

mettre en possession des biens infinis qu'il leur a promis. — Tu fus la mère de l'immortel Époux, de l'amour même, ô Marie : sois médiatrice pour nous en ce jour d'épouvante ! »

HYMNE III.

PARTIE I.

« Nous te bénissons, Père sans commencement, créateur de tous les êtres : fais reposer dans ton royaume les morts qui ont confessé ton saint nom, ô Dieu de nos pères ! — Nous te louons, génération ineffable du Père, ô Fils qui es comme lui sans commencement : toi qui as souffert pour nous la mort de la croix, fais jouir de la lumière avec tes Saints ceux qui sont morts en toi dans la foi orthodoxe, ô Dieu de nos pères ! — Esprit Saint très-clément, participant à la gloire du Père et du Fils, nous t'implorons pour ceux qui sont morts dans la vraie foi en la Sainte-Trinité : place-les avec tes élus dans la régénération future, ô Dieu de nos pères !— Bénissez le Seigneur, etc.

Toi qui possèdes la longanimité, la douceur et la clémence, donne le repos aux âmes de tes serviteurs, afin qu'aucun infortuné ne s'en retourne confondu au jour redoutable du jugement. — Puisses-tu agréer la mémoire de ceux qui sont morts en ta grâce, et recevoir nos vœux comme ceux d'Abel, de Noé et d'Abraham, afin qu'aucun, etc. — Tu feras reposer tes serviteurs dans le tabernacle de ceux qui t'aiment, et tu placeras leurs âmes avec tes Saints, afin qu'aucun, etc.....

O Dieu créateur, qui as produit de rien le ciel et la terre, nous te louons, toi qui donnes le repos aux morts, Père tout-puissant ! — Verbe Dieu, et image consubstantielle de la gloire du Père, nous te louons, toi qui es la résurrection des morts, ô Fils unique ! — Source inépuisable d'où découlent les biens répandus dans tout l'univers, nous te bénissons, toi qui es le régénérateur des morts, ô Esprit de vérité !

A ton redoutable avènement, alors que tu viens, Seigneur, du haut des cieux avec ta force divine, et que le signe de la sainte croix resplendit au milieu de la terre, tous les éléments du monde sont renouvelés à la voix de la trompette qui appelle toute créature vivante (1) : « Levez-vous, dit-elle :

(1) Ce n'est pas seulement la matière du corps humain, mais encore tous les éléments cosmiques, l'eau, le feu, etc., qui sont alors purifiés de tout mélange et régénérés dans leurs propriétés essentielles. Avédikhian, ib., p. 655. V. l'*Épître II* de S. Pierre, c. 3, v. 13.

il est venu le Seigneur des vivants et des morts! » — Accorde-nous, Seigneur, ta miséricorde à l'apparition brillante de la sainte Croix par qui la rédemption nous a été obtenue, afin que par elle nous nous avancions, ô Dieu, au-devant de ton Fils (descendant) des cieux.......

Soleil de justice, ô Christ, refuge de ceux qui espèrent, toi qui, étant mort à cause du péché, as rendu la vie à la chair, ô Rédempteur, reçois nos défunts et fais les reposer avec tes Saints! — Nous te conjurons avec des cœurs brisés et par des supplications mêlées de larmes, toi qui as pleuré sur le tombeau de Lazare, ô Rédempteur, reçois, etc. — Nous t'en supplions, effusion de miséricorde et dispensateur de la vie, toi qui as fait le Larron héritier du Paradis, ô Rédempteur, reçois, etc. »

HYMNE III.

PARTIE II.

« Verbe Dieu qui (résides) dans le sein du Père, tu t'es abaissé du haut des cieux pour notre rédemption, afin que tu nous régénérasses à la vie, ô Dieu de nos pères!.... Dispensateur de l'immortalité, et auteur de toute vie, ô Christ, à ton second avènement, et dans le jugement du monde, accorde le pardon à ceux de nous qui sont morts.

Bénissez le Seigneur, exaltez-le dans les siècles. Celui qui est assis à la droite de son Père et qui veille sur les créatures avec un profond amour, exaltez-le! Celui qui renouvelle par sa divinité la nature humaine retournée en poussière et qui l'anime d'une vie immortelle, exaltez-le!

O Verbe qui t'es abaissé du sein éternel du Père, tu t'es incarné d'une Vierge pour notre rédemption : nous t'en supplions, souviens-toi de ceux de nous qui sont morts en toi avec la vraie foi, lorsque tu viens avec un pouvoir souverain. — Fils de Dieu, avec une clémence exempte de tout ressentiment, tu as consenti à effacer les péchés du monde par ton crucifiement : nous t'en supplions, etc. — Par ta mort volontaire, tu as brisé les douleurs de la mort, et tu nous as rendus dignes de la rémission des péchés par ton sang propitiatoire : nous t'en supplions, etc. — Toi qui as subi toi-même la mort à la place des pécheurs, en descendant dans les abîmes tu as délivré les captifs de la prison amie de l'iniquité : nous t'en supplions, etc. — Nous louons ta charité infinie envers les hommes, ô toi

qui, ressuscité le troisième jour, as rendu la vie au monde : nous t'en supplions, etc......

Toi qui, dans ta charité immense, as eu pitié de la race humaine, et qui es né d'une Vierge, ô Roi éternel, fais reposer avec tes Saints nos défunts régénérés par le saint Baptême. — Toi qui as été immolé sur la croix comme un agneau et qui as offert ta chair et ton sang pour la rédemption du monde, fais reposer avec tes Saints nos défunts qui ont participé à ta chair et à ton sang. — Toi qui t'es assimilé (aux hommes) par la ressemblance de ta mort, et qui leur a permis d'être les héritiers du royaume céleste, fais reposer avec tes Saints, ô Seigneur, ceux de nos défunts qui ont cru en ton avénement.

Gloire à toi, ô Dieu glorifié éternellement, qui donnes la vie aux corps et l'existence aux âmes de nos défunts! Toi qui as été élevé sur la croix pour la régénération d'Adam, et qui en descendant aux Enfers as emmené captive la captivité, souviens-toi des hommes, prix de ton sang, Auteur de la vie du monde, et juge les dignes du repos dans la céleste Jérusalem !

Louez avec les Anges du ciel Celui qui est assis sur le trône de gloire : car il donnera à ses serviteurs défunts le repos éternel à son second avénement glorieux (1). — Avec le chant des Séraphins louant le Trois fois Saint, louez le Fils unique! car il donnera, etc. — Avec les bénédictions des Chérubins, bénissez l'Esprit de vérité : car il donnera, etc.

Montagne engendrant la pierre, Fontaine abondante, Rameau fleuri, Vigne fertile, Séraphin terrestre, Demeure du Verbe notre maître en son Incarnation, Domicile de l'Esprit, intercède toujours auprès de ton Fils par une supplication incessante, afin qu'il accorde le pardon à ceux de nous qui sont morts (2) ! — Clef qui ouvres le Paradis, objet de nos désirs, soutien du Christ semblable aux cieux, Vase d'or rempli de manne, Rejeton sorti de la racine de Jessé, ô Mère, Temple de la Lumière, intercède

(1) Ce passage et d'autres semblables ne nient pas la jouissance immédiate du ciel accordée aux justes après leur mort, mais se rapportent à l'état de glorification complète qui suit la Résurrection.

(2) C'est la première antienne d'une invocation à la Ste Vierge chantée par les Arméniens avec la psalmodie de leur *Magnificat*, et formée d'une suite d'images mystiques dont la plupart reviennent dans les autres hymnes du *Charagan* adressées à la Vierge Marie. Avédikhian, l. c. p. 656. — L'image qui ouvre cette antienne et qui se rencontre aussi en d'autres hymnes arméniennes est empruntée à la vision de Daniel sur la petite pierre détachée de la montagne (chap. II).

toujours, etc. — Rosée distillant le miel, Délices des esprits célestes, Séraphin doué de corps, Beauté brillant de l'éclat des pierres précieuses, Fondement de l'Église, Colombe toute pure, Nuage protecteur par ton ombre, Marie, Vierge Sainte, intercède toujours, etc. »

HYMNE IV.

PARTIE I.

« Toi qui viendras avec la gloire du Père pour juger la terre, ô Soleil de Justice, afin de relever notre nature terrestre et de nous régénérer à la vie, place-nous à ta droite, ô Dieu de nos pères ! — Toi qui juges avec une colère toute divine les hommes vieillis dans le péché, Illuminateur de l'univers ! éclaire les morts d'une lumière ineffable, et place-les à ta droite, etc. — Toi qui es assis sur les Chérubins vigilants, ô Père de paix, fais reposer les morts en ta Jérusalem céleste, etc. — Bénissez le Seigneur, etc.....

Parce que les puissances des cieux te bénissent, ô Roi de gloire qui règnes sur toutes choses et qui peux tout, pardonne les péchés de ceux de nous qui sont morts, et fais-les reposer en ton tabernacle, dans le repos de ton royaume ! — Toi qui autrefois as éclairé le prophète Moïse par la vision glorieuse de ta Divinité, illumine aussi ceux de nous qui sont morts, etc. — Par l'intercession de la sainte Mère de Dieu, souviens-toi, Seigneur, des hommes, prix de ton sang, et fais-les passer à la vie bienheureuse, immuable et sans douleur, dans le repos de ton royaume!

Gloire à toi, ô Père qui es l'auteur de la vie des corps et de l'existence des âmes : reçois les âmes qui te bénissent dans le repos de ton immortalité. — Fils du Père, ami des hommes, qui as pris la figure des êtres mortels, et qui as été mis en croix, reçois, etc. — Esprit-Saint tout-puissant, qui rends le calme aux affligés et qui es le Consolateur des âmes, reçois, etc.

Roi suprême des siècles, Père éternel, qui as envoyé ton Fils unique pour la rédemption de la race humaine, nous t'en supplions, souviens-toi des âmes des morts, et fais-les reposer en ton royaume. — Verbe Dieu, qui t'es manifesté avec un corps sur la terre, ô Pontife véritable, toi qui t'étant offert en sacrifice sur la croix, as effacé les péchés, ô Agneau sans tache, nous t'en supplions, etc. — Dispensateur des grâces béatifiques, ô Esprit de vérité, qui, par la seconde naissance du Baptême, as appelé le monde à l'adoption des enfants (de Dieu), régénère en ta clémence les âmes des morts, etc.....

Toi qui viendras avec la puissance et la gloire du Père, ô Seigneur, tu siégeras comme juge suprême avec tes Apôtres (*Matth.* XIX, 28), et tu donneras à tes créatures une juste rémunération. — Toi qui, au milieu des rayons d'une éblouissante lumière, es assis à ton tribunal redoutable, avec le signe de la sainte Croix, et qui choisis et sépares les brebis d'avec les boucs, nous t'en supplions, ô Christ, Fils de Dieu, fais reposer nos défunts dans la Jérusalem suprême : que personne ne s'en retourne confondu au jour terrible du jugement !

Rassemblés dans le temple de sainteté, et profondément humiliés, nous t'en conjurons, ô Juge des vivants et des morts, Fils de Dieu! en ce jour redoutable, éclaire, illumine les âmes des morts en la céleste Jérusalem... Quand retentit la trompette de ton avénement, au même instant, ô Seigneur, la terre porte à sa surface tous les hommes qui sont morts depuis Adam : en ce jour, etc......

Il est redoutable, le jour du jugement; elle est grande, la frayeur en face du tribunal (de Dieu)! Les Anges sont tremblants; la terre est agitée. — Les portes du ciel s'ouvrent; les Anges élèvent la voix; les tombeaux sont ouverts; la Géhenne est embrasée de flammes. Les cieux sont scellés comme un parchemin; la trompette de Gabriel retentit plus hautement; les justes sont revêtus de la lumière la plus éclatante.....

Je me suis approché des portes du tombeau, et le temps est venu pour moi d'entrer dans le sein de la terre, d'où nous avons été tous tirés. Médecin et Artisan de toute sagesse, guéris la maladie de mon âme : ô Créateur, espoir de notre rédemption! — Que ta main soit gardienne de mon âme, et ta droite protectrice me guidera dans la voie de la justice; Médecin, etc. — Tu feras découler vers moi la bonté de ta miséricorde, et tu laveras mes péchés dans les eaux de la source de vie, Médecin, etc. — Mon âme vivra; elle te bénira tous les jours de ma vie : je me réfugie vers toi, Pasteur du troupeau spirituel; fais-moi rentrer dans ton bercail, ô Christ; Médecin, etc.

Dieu éternel, cause de la création, tu as tiré le premier homme de la terre, pour faire le bien et pour jouir à jamais d'une vie ineffable. Quand il eut transgressé ton commandement, ô Seigneur, tu portas cette sentence de mort : « Tu étais poussière et tu retourneras en poussière. » Maintenant nous t'implorons, Créateur de toutes choses, reçois et fais reposer les âmes des trépassés dans la demeure lumineuse et resplendissante où résident en paix

les assemblées des Saints, en un esprit de parfaite douceur, dans les délices des cieux.

Tout ce qu'il y avait en moi de merveilleux est devenu inutile; il est brisé l'édifice composé avec une harmonieuse beauté (1)! Sage que j'étais naguère, je suis tombé dans la folie, entraîné par les flots de l'iniquité où j'ai été submergé. Maintenant, etc. — Il est venu, le maître de l'appel suprême; le souverain Arbitre est redoutable en son appel; le Juge est rigoureux et le jugement est juste; les Anges procèdent sans pitié au jugement des pécheurs. Maintenant, etc.

Les troupes innombrables des esprits célestes chantaient de concert à ta naissance : entonnant sans cesse des hymnes, ils t'offrent les accents spirituels et joyeux de leurs cantiques, à toi, Emmanuel, qui es né sous la figure d'un enfant et qui as élevé la race des hommes à la qualité de fils adoptifs de ton Père! Nous t'en supplions, fais reposer les morts avec tes Saints. — Les légions des Anges resplendissantes de beauté te louent par de suaves mélodies; agitant doucement leurs aîles, elles se voilent la face par crainte de ta gloire, ô Emmanuel, etc. — De même nous t'adressons des cantiques spirituels d'une voix bien exercée (2), et nous te présentons comme offrande l'or, l'encens, la myrrhe et l'aloès, à toi, ô Emmanuel, etc.

Grand et terrible est le jour du jugement; grand est le tremblement en face du tribunal, quand on entend le bruit de la trompette et le rugissement du feu effroyable. — La terre est agitée d'un affreux tremblement, et les créatures tressaillent de peur. Gabriel fait retentir la voix de la trompette remplissant l'univers. Les âmes revêtent une chair incorruptible. — La croix resplendit à l'Orient d'un éclat sept fois plus vif que le soleil; les justes sont radieux de clarté; les pécheurs sont éloignés à jamais de la lumière sans ombre. — La splendeur de la sainte Croix jaillit devant toi, ô Seigneur; elle purifie la région des airs où tu fais ta descente : en ce jour redoutable, prends pitié des âmes des morts! »

(1) La mort brisant l'union de l'âme et du corps, rompt l'harmonie établie dans la personne de l'homme par la main du Créateur. Avédikhian, ib., p. 658.

(2) On traduirait aussi ces derniers mots : « Avec des paroles transmises par les maîtres ou Vartabieds, » en les rapportant à l'ensemble des Hymnes qui ont pour auteurs les plus célèbres docteurs de l'église arménienne.

(3) Si les chrétiens chantent des hymnes au Sauveur à l'imitation des chants des Anges, ils lui offrent, à l'exemple des Mages, des présents spirituels, l'amour, la prière, la mortification de la chair. V. Avédikhian, ib., p. 659.

HYMNE IV.

PARTIE II.

« Dieu éternel et créateur de toutes choses! qui es la vie et l'immortalité des êtres mortels, nous te bénissons, ô Dieu de nos pères. — Toi qui es servi par les Séraphins, tu as revêtu la forme d'un esclave, et tu as promis la vie aux croyants morts en toi : nous te bénissons, etc. — Nous t'implorons donc, ô Christ, associé dans la création au Père et au Saint-Esprit, toi qui es juge des vivants et des morts, fais reposer avec tes Saints les âmes des défunts! Nous te bénissons, etc.......

Roi de gloire, dispensateur de l'immortalité, en ton avénement glorieux, rends dignes nos défunts d'être rangés parmi tes Saints, conformément à ton amour pour les hommes, ô toi qui siéges perpétuellement sur le trône de gloire! — Ceux que tu as appelés avec tes Saints à participer à ta chair et à ton sang (1), ô Seigneur, reçois-les aujourd'hui et fais reposer leurs âmes, en les appelant à la vie éternelle, etc. — Quand tu accordes une juste rénumération et que tes Saints se glorifient en toi, alors aie pitié de ceux qui te confessent, et range-les à ta droite, etc.

O Christ, Roi de gloire, refuge du genre humain, par ta puissance incompréhensible, tu es descendu des cieux pour ramener à la vie tes créatures sorties de tes mains immaculées. Reçois dans la vie sans douleur les âmes des morts qui ont eu recours à Toi, qui es béni en de saints cantiques par les Esprits enflammés d'amour! — Au moment où des prodiges se manifestent avec le merveilleux éclat du soleil en présence de la figure carrée de ta croix, ô Seigneur, et alors que les puissances des cieux se répandent sur la terre, reçois, etc. — Quand retentit la trompette du grand Archange, les tombeaux s'ouvrant, les morts ressusciteront avec une chair incorruptible; ils sont transfigurés en ta présence : Reçois, etc.

Toi qui as été envoyé par le Père et qui as guéri l'homme déchu par le péché, plein d'amour pour les hommes, aie pitié de ce défunt que tu as appelé à Toi! — Toi qui as été cloué sur la croix, ami des hommes, puissant Rédempteur, et qui as répandu sur l'univers la rosée de ton sang incorruptible, aie pitié, etc. — Toi qui as détruit l'enfer et en as délivré les captifs, qui as élevé les condamnés à l'espoir de la vie éternelle, aie pitié, etc...... »

(1) La participation au mystère eucharistique est pour les fidèles un gage de la gloire céleste qui est déjà le partage des Saints. V. Avédikhian, ib., p. 660.

§ II.

HYMNE DE S. NERSÈS LE GRACIEUX POUR LES MORTS ET CANTIQUES COMPLÉMENTAIRES DU CHARAGAN.

Le morceau dont nous faisons suivre la traduction des hymnes de Pierre I[er] appartient par sa forme plus spécialement à la poésie; tandis que ces dernières sont distribuées en antiennes d'une prose harmonieuse et cadencée, partagée en versets d'inégale longueur, l'hymne de St-Nersès répond par son arrangement et sa mesure à l'idée que se font les Arméniens d'une composition poétique. Elle se compose de trente-six stances dont les huit vers, chacun de huit syllabes, riment deux à deux, suivant les lois rigoureuses de la versification arménienne; un même distique qui renferme une formule de prière ou de supplication termine chaque stance dans les quatre sections entre lesquelles l'hymne même a été partagée par son auteur. Sacrifiant au goût de son temps et de sa nation, S. Nersès a donné à dessein pour initiales aux stances de cette hymne les trente-six lettres dont se composait alors l'alphabet arménien.

Ce n'est pas la poésie seule qui a fait la réputation littéraire de St-Nersès et qui lui a valu le surnom de *Schnorhali* ou Gracieux, sous lequel il est le plus connu (1). Nersès IV, qui occupa le siége patriarcal de l'an 1166 à l'an 1172, fut un des pontifes les plus instruits de l'Église arménienne, et il a empreint ses nombreux ouvrages en prose d'une onction et d'une grâce qui le disputent à l'élégance de ses vers (2). Il travailla constamment à l'union de toutes les parties de la chrétienté d'Arménie, et entretint des relations glorieuses pour son siége avec l'Église grecque et avec les empereurs de Bysance. On n'a pu mettre en doute sa bonne foi et son orthodoxie dans les controverses qu'il eut à soutenir; compté de bonne heure parmi les saints de sa nation, il est invoqué jusqu'aujourd'hui par les deux communions de l'Église arménienne (3).

(1) Voir notre *Esquisse historique sur la langue et la littérature arméniennes*, au tome I[er] du *Choix de Mémoires* de la Société littéraire. Louvain, 1841, p. 356-59.

(2) Les œuvres en prose de Nersès, lettres et traités, prières et discours, ont été traduites en latin par l'abbé Joseph Cappelletti (Venise, 1833, 2 vol. in-8°).

(3) Sa fête est célébrée le 13 août par les Arméniens unis, et sa vie est insérée dans le Recueil hagiographique publié en arménien par les PP. Mékhitaristes (*Vitæ sanctorum*, etc., tome V, p. 330-43).

Quoique S. Nersès se soit souvent inspiré des chants funèbres composés un siècle auparavant par le catholicos Pierre, on peut regarder son hymne pour tous les trépassés comme un des morceaux remarquables de la poésie religieuse chez les Arméniens. Destinée aux funérailles de tous les fidèles, elle est devenue, comme on le verra plus loin, d'un grand usage dans les prières quotidiennes et les offices de ce peuple chrétien (1) :

I.

« Dieu incréé, éternel, Père sans commencement et incompréhensible, Principe du Fils par une génération ineffable, et de l'Esprit en vertu d'une procession insondable (2), nous t'en supplions, ô (être) clément, patient et miséricordieux, aie pitié de ta créature qui s'est endormie en toi avec espérance.

« O Verbe, Fils unique, qui es dans le sein du Père, et qui es la figure du suprême Archétype, toi par qui les cieux existent et le monde a été établi dans sa plénitude, nous t'implorons, Maître et Sauveur, souverainement miséricordieux et vivifiant, aie pitié de ta créature, etc.

« Souverain dispensateur des grâces célestes et terrestres, Esprit qui es vie et auteur de la vie, associé dans la création au Père et au Fils, nous t'implorons, source des biens qui désaltères et rafraîchis les êtres altérés, aie pitié de ta créature, etc.

« Nous te confessons avec les Chérubins, auteur de la vie de toutes choses, Puissance unique trois fois sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, en qui est glorifié l'homme baptisé et instruit par la foi : aie pitié de ta créature, etc.

« Nombre triple parfait, partagé en trois personnes (3), uni par la

(1) Cette hymne qui fut insérée anciennement dans le texte du *Charagan* est comprise dans le commentaire cité du P. Avédikhian, p. 660 et suiv.

(2) On traduirait ainsi ce passage en prenant le mot arménien *procession* au cas dit instrumental, comme le portent les textes imprimés. Mais, comme les manuscrits donnent le mot procession, *peghkhoumn*, au nominatif, on serait d'après d'autres exemples autorisé à donner à ce mot un sens actif au lieu d'un sens passif, et on traduirait en conséquence : « Auteur de la procession insondable de l'Esprit. » — Avédikhian, ibid., p. 661.

(3) L'auteur indique ainsi que les trois personnes de la Sainte-Trinité sont distinctes en réalité et non-seulement de nom, puis il affirme qu'elles sont inséparables. *Avédikhian*, p. 661. — Le même Nersès, dans sa célèbre Profession de foi à Manuel, s'exprime de la sorte sur les personnes divines : « Nous les distinguons sans les séparer, nous les unissons en les distinguant l'une de l'autre. » V. *Opera*, trad. de Cappelletti, t. I, p. 208.

divinité, mais en égalité par une seule et même nature, — par qui nous sommes formés (d'esprit et de corps); ensuite séparés, et puis unis inséparablement de nouveau (1), — aie pitié de ta créature, etc.

« Nous te glorifions sans cesser jamais, ô Fils consubstantiel au Père, qui es descendu dans le sein d'une Vierge, qui as pris la chair d'Adam, en vertu des supplications de la Mère de Dieu, ta Mère immaculée, aie pitié de ta créature, etc.

« Tu t'es manifesté sur la terre (revêtu) d'un corps, toi qui es inséparable du Père; tu as habité avec les mortels, toi qui es adoré par les Anges! Par les supplications des habitants du ciel, des Anges qui te glorifient, aie pitié de ta créature, etc.

« Selon la loi de Moïse, tu as été présenté au temple, afin que tu offrisses la nature humaine au Père qui est dans les cieux : grâce aux supplications du Saint vieillard que tu as délivré des liens (du corps), aie pitié, etc.

« Roi des êtres célestes, qui as vécu par ton incarnation avec les hommes habitants de la terre, qui as subi les affections inhérentes à la nature humaine, qui, par anéantissement de toi-même, as consenti à tout cela pour nous, aie pitié de ta créature, etc. »

II.

« Assemblés au moment où ton serviteur vient de sortir de ce monde, nous te le demandons avec larmes, et nous t'en supplions en te disant : « Dans la route que ce défunt fait vers toi, sois son compagnon de voyage! Fais reposer les morts d'entre nous dans les tabernacles lumineux de ton Père! »

« Au principe de notre rédemption, tu as été baptisé dans le Jourdain, et tu as ainsi institué un nouveau baptême pour la purification des péchés des hommes : par l'intercession de celui qui fut deux fois Précurseur, de Jean-Baptiste, grand par sa naissance fais reposer, etc.

(1) Cette phrase un peu énigmatique dans les termes serait, suivant Avédikhian (p. 662), une allusion au triple état de l'homme : par la création, il existe composé de corps et d'âme; par la mort, il y a en lui séparation de l'âme d'avec le corps; et enfin, par la résurrection, ils sont unis de nouveau en sa personne d'une manière indissoluble. Si l'œuvre de la création est rapportée au Père, celle de la rédemption l'est au Fils qui a pris sur lui notre mort, et celle de la régénération l'est à l'Esprit-Saint.

« Le Père consubstantiel t'a reconnu du haut des cieux de sa voix portant la lumière : l'Esprit est descendu sous la figure d'une colombe et s'est reposé sur toi qui es son égal en substance. Fais entrer dans les tabernacles lumineux de ton Père les morts qui ont été baptisés par ce même Esprit pour obtenir l'adoption du Père.

« Les ténèbres du péché ont été dissipées par toi, et c'est par toi que la lumière de la vraie science a resplendi : la morsure du Serpent a été guérie; malades, nous sommes revenus à la santé. Toi qui rends la vie aux morts et donnes la lumière à ceux qui sont dans les ténèbres, fais entrer, etc.

« Toi qui es appelé la Splendeur du Père, toi qui as choisi dès le commencement du monde, Illuminateur de l'univers, la troupe de tes disciples préférés, grâce aux supplications des Apôtres qui ont été la trompette de notre résurrection, fais entrer, etc.

« Vie de la vie, Lumière de la lumière; toi qui nous as créés du limon de la terre, tu nous as régénérés par une seconde naissance, celle du saint baptême : ceux que tu as par ta grâce ressuscités de cette première mort (spirituelle), fais les entrer, etc.

« Tu as comblé des dons de l'esprit le premier homme, et quand il se fut perdu par la séduction du mal, tu as répandu de nouveau en nos âmes ce même esprit par ta parole! Dirige et éclaire l'âme de ton serviteur par ce même Esprit saint et bon; fais le entrer, etc.

« Tu as appelé Lazare (dans le tombeau), et par lui tu as donné l'espérance aux morts; par sa résurrection après quatre jours, les enfants d'Adam ont recouvré la vie (1). A la voix vivifiante de la dernière trompette, appelle celui-ci hors de cette terre..... fais entrer, etc.

« Le prince de la mort (le démon) trembla d'épouvante en se cachant, quand il entendit ta voix produisant la vie : sur le champ, aussi promptement que ta parole, il livra suivant ton ordre le cadavre (de Lazare). Que les princes de l'air aient peur de ton commandement (2); qu'ils ne retiennent pas l'âme de ton serviteur! Fais entrer, etc. »

(1) La résurrection de Lazare est considérée ici et ailleurs dans le *Charagan* comme un gage de celle de tous les hommes. Avédikhian, l. c., p. 662-63.

(2) Les Arméniens donnent aux mauvais anges le nom de *tevs* ou *devs*, qui est identique au nom des esprits méchants serviteurs d'Ahriman, dans la langue originale des anciens Perses.

III.

« Route des égarés, lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, tu as invité les fils de la lumière à tes noces célestes. Juge celui-ci digne d'être admis dans la troupe des esprits comblés de joie; introduis-le dans le Paradis avec les lampes bien remplies en la société des Vierges sages !

« Avec notre nature que tu as revêtue tu as été élevé sur le bois de la croix : alors, tu nous as affranchis du péché, et délivrés des liens de notre premier père. Absous celui-ci de ses offenses, à cause de tes saints tourments : introduis-le, etc.

« Après ta mort volontaire sur la croix, tu as été déposé dans un tombeau neuf; par ta sépulture de trois jours sur la terre, tu nous as animés d'une vie nouvelle. Appelle (un jour) à la voix de la trompette celui qui est descendu avec toi dans cette terre de mort; introduis-le, etc.

« Les femmes portant des parfums étaient assises : avec d'abondantes larmes, et avec les signes du désespoir, elles te pleuraient comme mort, toi qui es vivant dans tous les siècles. A cause de leurs saintes larmes, purifie celui-ci de ses iniquités; introduis-le, etc.

« Les fondements de l'Enfèr furent ébranlés, quand il te vit apparaître en ses profondeurs; tu fis sortir les âmes qui étaient captives après avoir enchaîné le tyran auteur de la mort. Avec les âmes glorifiées des Saints fais reposer l'âme des morts; introduis-la, etc.

« Les puissances célestes sont descendues avec allégresse du ciel sur la terre : quand tu es ressuscité d'entre les morts, tu t'es levé comme une vive lumière devant les créatures. Par ta sainte Résurrection, Auteur de la vie, ressuscite celui-ci à la vie éternelle : introduis-le, etc.

« Les gardes ne purent résister à la frayeur devant les esprits célestes qui vinrent annoncer aux saintes femmes : « L'empire de la mort sur les mortels a été brisé! » Celui qui a été associé à ta mort, ô Seigneur, puisse-t-il avoir part à la vie (qui est en toi)! Introduis-le, etc.

« Les créatures angéliques rassemblées auprès du saint tombeau du rédempteur annoncent au genre humain la grande nouvelle touchant la vie éternelle. Place ce défunt dans leurs chœurs au dernier jour; introduis-le, etc.

« La sainte Croix resplendissante apparaît à l'Orient rayonnante de clarté : alors les fidèles se réjouissent en toi; mais les rénégats se lamenteront

4

éternellement. Illumine de sa lumière l'adorateur de la sainte Croix; introduis-le, etc. »

IV.

« Prenant leur essor, les esprits célestes te précèdent en hérauts; rassemblant les élus, ils les amènent en ta présence sur les nuées du ciel. Mêle celui-ci aux saintes troupes des colombes traversant les airs (1); range-le parmi les Esprits sublimes pour chanter à jamais ta gloire!

« Les éléments de l'univers sont bouleversés, alors que tu viens avec la gloire du Père : la lumière du soleil s'obscurcit, la lune et les étoiles pâlissent. En ce jour qui n'a plus de soir (2), éclaire celui-ci de ta lumière; range-le, etc.

« Le chef de l'armée céleste fait retentir cette parole messagère : « Levez-vous, morts issus d'Adam; voici que l'Époux est venu! » Place celui-ci au nombre des Saints avec les âmes pures devenues tes épouses; range-le, etc.

« Tu es assis sur le trône de la souveraine puissance, et tu es adoré par les créatures; tu juges le monde avec équité; tu donnes une juste rénumération suivant les œuvres. A cette heure, accorde le pardon à ce défunt d'entre nous par ta grande miséricorde; range-le, etc.

« Elles sont rassemblées de toutes parts les races humaines qui sont nées d'Adam : les légions célestes des anges descendent au même instant (vers la terre). Souviens-toi de celui-ci en ce jugement redoutable, dans ce jour terrible; range-le, etc.

« Alors sont révélées aux hommes les actions cachées de chacun : qui en a fait de bonnes est couronné; qui en a fait de mauvaises est livré à un feu inextinguible. En ce moment, souviens-toi du bien que celui-ci a fait, et que ses œuvres de péché soient effacées! Range-le, etc.

« De magnifiques couronnes sont tressées et des vêtements éclatants (sont préparés); les (unes) sont posées sur la tête des saints Martyrs, et (les autres) sont la parure des justes. Par leur intercession, fais participer celui-ci à l'éclat de leur gloire; range-le, etc.

« Ils se sont élevés de gloire en gloire; ils sont transportés à ta droite,

(1) Il faut voir ici la figure des justes qui se transporteront dans l'espace en des corps agiles. — V. Avédikhian, ib., p. 602.

(2) Après le jour du jugement cesse la succession des jours et des nuits.

quand ils ont entendu la voix béatifique de l'appel béni que tu leur fais. Fais aussi entendre ta voix divine à ce défunt d'entre nous; range-le, etc.

« Prêtres et peuple, nous t'en supplions, ô Seigneur très-clément, reçois nous avec la même espérance dans la société des fidèles morts en la foi dans la cité suprême, Jérusalem, où les justes sont rassemblés, afin de chanter avec eux perpétuellement la gloire de la divine Trinité! »

L'hymne de S. Nersès est suivie d'un second cantique pour les morts, qui ne porte pas de nom d'auteur; il nous a paru digne d'être traduit à la suite du précédent morceau. Ce cantique se compose de douze stances, qui renferment un nombre inégal de six, huit et dix vers, et dans lesquelles les vers de sept et de huit syllabes s'alternent sans rimer : chaque stance est terminée par le même distique d'invocation suppliante :

« Créateur et ami des hommes, indulgent et clément, toi qui es loué par les Séraphins, ô Seigneur, juge infiniment équitable! couronne les morts d'entre nous avec les saints Apôtres! Dieu miséricordieux, aie pitié de leurs âmes!

« Lorsque les choses écrites qui nous sont rapportées touchant ce jour redoutable reçoivent leur accomplissement, alors que les paroles des Prophètes sont réalisées et les sentences des Apôtres mises à exécution, Dieu miséricordieux, etc.

« Les justes sont glorifiés suivant leurs mérites dans la Jérusalem suprême, séjour des Anges, là où résident Énoch et Élie, conservant en signe de leur vieillesse la blancheur de la colombe, dans le jardin de l'Éden (1). Dieu miséricordieux, etc.

(1) Avédikhian fait dans son commentaire une longue digression à propos de l'enlèvement d'Énoch et d'Élie encore vivants dans le ciel (p. 665-68); nous n'en donnerons que la substance. L'image ici employée ne signifie pas que ces deux patriarches aient vieilli depuis des milliers d'années dans le ciel même jusqu'à la décrépitude, mais qu'ils y ont gardé l'aspect de l'âge avancé qu'ils avaient atteint lors de leur translation de la terre au ciel. Il y subsistent par la volonté de Dieu dans un état exempt de souffrances et d'altération, sans avoir besoin de l'alimentation qui soutient et fait croître les corps. Il y a quelque ambiguité dans les termes du *Charagan* sur le lieu où sont Énoch et Élie, et, quoique le P. Avédikhian reconnaisse avec S. Jean Chrysostome, S. Augustin et d'autres docteurs que des recherches sur ce point seraient oiseuses et inutiles, il fait en sorte de concilier les deux expressions réunies en cette même stance, la Jérusalem suprême et le

« Roi de gloire, ô Christ, qui vas venir du haut des cieux sur les aîles des vents avec la magnificence du Père (1), et qui procèdes par l'épreuve du feu au jugement des enfants des hommes (2), Dieu miséricordieux, etc.

« L'Époux est assis à son tribunal, et la cour des cieux est ornée par la présence de légions d'Anges. Quand la trompette de Gabriel les appelle, tous les saints sont rassemblés en ce lieu; les troupes des justes sont ravies de joie, et les pécheurs sont en proie aux plus vives angoisses. Dieu miséricordieux, etc.

« Quand a lieu le retentissement de la trompette, et quand le livre des enfants de Lévi est mis au grand jour (3), la splendeur de la sainte Croix apparaît glorieusement à l'Orient, les troupes des Anges se répandent (sur la surface des cieux), les archanges se rangent autour du trône divin. Dieu miséricordieux, etc.

jardin de l'Éden. D'après une tradition fort ancienne adoptée par grand nombre d'écrivains de l'Église arménienne, les deux patriarches habiteraient dans l'Eden primitif, préservé miraculeusement des ravages du déluge; suivant d'autres traditions plus plausibles, l'Eden dont on fait leur séjour existerait dans une région supérieure au monde terrestre, et c'est dans ce paradis rapproché du ciel que les âmes des justes se trouveraient rassemblées jusqu'au dernier jugement. On donne à cet endroit du *Charagan* une explication satisfaisante, si on place, d'accord avec l'esprit des traditions, Énoch et Élie dans un séjour de paix et de délices semblable à l'Éden, et image de la Jérusalem céleste, où ils sont rassasiés des bénédictions de Dieu et jouissant d'une vie qui leur est commune avec les Anges.

(1) La figure ici employée signifie que l'apparition du Christ aura lieu instantanément avec la plus grande rapidité que l'on conçoive, et avec un appareil de gloire et de puissance attestant au monde qu'il est le Fils de Dieu. — Avédikhian, p. 668.

(2) « Par l'épreuve du feu »; — on peut entendre cette expression ou bien du feu sensible qui purifie le monde avant le dernier jugement, ou bien, par allégorie, de la force irrésistible de la justice de Dieu par qui les hommes sont examinés au dernier jour. — Avédikhian, ibid.

(3) Les mots arméniens : « Livre lévitique » ont donné lieu à plusieurs interprétations que rapporte Avédikhian (688-69). Selon ce critique, ils désignent à la lettre le *Lévitique* où était consignée l'obligation qu'avaient les Lévites de sonner les trompettes aux différentes fêtes de l'année juive. Selon d'autres, ces mots renferment une allusion au passage des livres de Moïse (*Exode*, ch. XIX, v. 13 et 16) où il est question du bruit des trompettes accompagnant l'apparition de Dieu à Moïse sur le mont Sinaï au milieu des foudres et des éclairs: les circonstances de cette apparition en feraient la figure du second avènement du Christ. Enfin, suivant une interprétation plus générale qui nous semble la meilleure, les deux mots désignent les livres de Moïse et tous les livres de l'ancienne Loi qui rendent témoignage à l'incarnation du Verbe, et qui seront produits à la fin des temps pour confondre l'incrédulité des Juifs.

« Oh! qu'il est redoutable le mystère (célébré) par le prêtre qui se tenait les bras étendus dans le sanctuaire, devant le saint autel! Le feu s'éteint, les ténèbres se dissipent; les âmes souffrantes sont remplies de joie, parce que la rémission des péchés a eu lieu (1). Dieu miséricordieux, etc.

« Moïse qui conversa avec Dieu et Aaron le Lévite, Prophètes d'Israël et prêtres de l'ancienne Loi (2), nous fait connaître le saint avènement du Fils unique; ils nous l'ont manifesté pour notre rédemption, et c'est par ce mystère qu'ils sustentèrent (le peuple) dans le désert. Dieu miséricordieux, etc.

« Participant à nos souffrances par ta passion, tu as consenti à la mort de la croix, et tu en as porté le bois à cause d'Adam le premier homme. Dieu miséricordieux, etc.

« Les puissances célestes furent saisies d'épouvante quand elles virent le Seigneur sur la Croix. L'éclat du soleil se voila, et la lumière de la lune s'effaça. Devant la gloire redoutable du Fils de Dieu, l'obscurité se répandit sur tout l'univers. Dieu miséricordieux, etc.

« Les races humaines furent transportées de joie, quand ta Résurrection leur fut connue : elles furent revêtues d'un nouvel éclat, quand se fit ta Résurrection, ô Saint Fils unique. Dieu miséricordieux, etc.

« Par l'intercession de ta sainte croix médiatrice ineffable (3), de la Sainte Mère de Dieu, de Jean le Précurseur, de S. Étienne le premier Martyr, du Saint Illuminateur patriarche d'Arménie, des saints Apôtres et de tous les martyrs, ô Dieu miséricordieux, aie pitié de leurs âmes! »

(1) Sans préjudice à la mention nouvelle que nous ferons de cette stance pour établir la croyance implicite au Purgatoire dans l'Église arménienne, nous signalerons ici son importance par quelques emprunts au commentaire d'Avédikhian (p. 609-70). Ne confirme-t-elle pas la doctrine des anciennes Églises sur l'existence de peines expiatoires par lesquelles les âmes coupables des défunts sont purifiées dans l'autre vie? Par la vertu du saint sacrifice, le feu purificateur qui a effacé les souillures des âmes cesse de les tourmenter, et l'obscurité pleine d'angoisses qui les avait enveloppées se retire d'elles. Comme le fait observer notre critique, le présent texte rattache la peine des ténèbres à celle du feu, qui serait, à son avis, un feu matériel de même que les ténèbres seraient une obscurité sensible.

(2) Au lieu de prendre ces mots comme des épithètes données à Moïse et à Aaron, on peut y trouver la désignation de tous les Prophètes et pontifes de l'ancien Testament : le désert dont il est parlé plus loin serait la figure de la vie dans laquelle le peuple de Dieu a été nourri et guidé par des lois et par des cérémonies qui se rapportaient au double avènement du Sauveur. V. Avédikhian, p. 670-71.

(3) On traduirait aussi l'épithète arménienne *anparhparh* dans le sens de « sans paroles » : médiatrice muette, etc.

Enfin une lamentation en prose termine dans le *Charagan* toute la série des chants funèbres; elle exprime dans le langage des Livres Saints les plaintes de l'âme qui va comparaître devant Dieu au sortir de cette vie

« J'ai dit au déclin de mes jours : où irai-je aujourd'hui? Dans une première demeure que je ne connaissais pas... Viens à mon aide aujourd'hui, ô Christ, en cette première route (1), et à ton second avènement viens aussi à mon secours!

« Il est venu le jour de ma fin, et avec lui les pleurs, les gémissements et les lamentations. Mon cœur s'est troublé en moi, et mes os se sont desséchés. Viens à mon aide, etc.

« Ceux qui cherchaient mon âme m'ont réveillé sur ma couche, ils m'ont transporté par une route lointaine que je ne connaissais pas! Viens à mon aide, etc.

« J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne qui me secourût. J'ai mis mon refuge dans le Dieu de mon salut. Mon âme sera ravie de joie dans ton royaume. Viens à mon aide, etc.

« J'ai été inscrit dans le livre de vie, et je suis parti pour aller auprès du Créateur du ciel et de la terre. Viens, etc.

« Je me suis éloigné de la lumière incréée et sans ombre! Par la séduction des ténèbres, j'ai goûté le fruit mortel : l'image du Créateur de toute bonté retourne en poussière! Viens, etc.

« Dans cette séparation de l'esprit d'avec la chair, quand ce bel édifice se brise, je frémis d'épouvante devant les menaces du souverain Roi; car il me redemande le talent du précepte (de l'Évangile) ! Viens, etc.

« Toi qui es né d'une Vierge et t'es fait homme, ô mon Dieu, Jésus, ne condamne pas en ce jour redoutable le prix de ton sang! Viens, etc.

« Il est effroyable le jour de la mort; il est terrible, le jour du jugement! En ce jour d'épouvante, ne méprise pas le prix de ton sang : car je suis ton image, ô Créateur bienfaisant! Viens, etc.

« J'ai vu le jugement redoutable du souverain Juge, et j'ai tremblé d'effroi : car il m'a surpris non préparé à tes ordres, ô Roi des siècles. Viens à mon aide, etc.

« Mère de Dieu, Mère immaculée du Seigneur et Vierge Sainte, intercède

(1) Dans l'édition du *Rituel* des Arméniens publiée à Venise en 1840 et revue sous les auspices du cardinal Fransoni, une note (p. 572) explique ainsi ce dernier terme : « Dans le jugement particulier, ou dans le Purgatoire » *(i' Kavarani).*

auprès de ton Fils unique, afin qu'il nous délivre des peines menaçantes de la Géhenne, qu'il nous donne le royaume des cieux, et qu'il accorde le repos aux âmes de nos défunts! »

Maintenant que le lecteur nous permette, dans un dernier chapitre, de signaler à son attention les remarques principales que l'on peut tirer des hymnes funèbres et d'autres textes liturgiques par rapport aux croyances traditionnelles de l'Église arménienne.

§ III.

IMPORTANCE DES CHANTS FUNÈBRES DANS LE CULTE ET LA LITURGIE DES ARMÉNIENS.

La succession des hymnes qui forment le Canon des trépassés dans le *Charagan* (1), n'est pas restée à l'état de ces compositions littéraires dont une église approuve la lecture dans un but d'instruction ou d'édification. Elle a reçu dans la seconde partie du moyen âge une sorte de consécration officielle, en ce qu'elle a fourni des textes à toutes les parties du service divin, tel qu'il était pratiqué de longue date chez les Arméniens. C'est sous cet autre rapport que nous avons à les considérer ici. Nous indiquerons très-sommairement quelle place a été faite aux textes hymnologiques dont nous venons de traduire la majeure partie, dans les heures ou offices de chaque jour, dans les principales solennités de l'année, et surtout dans la liturgie particulière des cérémonies funèbres.

Chaque journée est partagée par les Arméniens en neuf moments, ou en neuf heures canoniques, auxquelles répondent des prières particulières constituant ce qu'on pourrait appeler leur bréviaire. Ils font remonter en quelque sorte à l'origine de leur Église l'ordonnance de ce livre d'heures dont l'usage s'est conservé parmi eux jusqu'aujourd'hui (2) : les premiers auteurs en seraient S. Isaac le Patriarche, Mesrob le Vartabied et Jean

(1) Le recueil complet des hymnes n'a pas cessé d'être copié à part dans les siècles modernes par les Arméniens des deux communions; il a été imprimé à Amsterdam en 1685 et plusieurs fois à Constantinople. De beaux et anciens manuscrits de leur hymnaire national sont conservés en Europe par la Congrégation des PP. Mékhitaristes à Venise et à la Bibliothèque impériale de Paris.

(2) Le titre le plus bref donné à ce recueil est celui de *Djamakirkh* au Livre d'heures *(horæ diurnæ)*; on a publié le texte arménien en dernier lieu à Venise (1845) et à Vienne (1839), sous le titre de : *Ordo communium precum ecclesiæ Armenorum*, etc.

Mantagouni, qui ont fleuri au Ve siècle; mais dans le cours des siècles, il s'est accru de nouveaux textes attribués à des personnages respectés de tous. Des invocations pour l'âme des morts reviennent plus d'une fois dans toute l'étendue de cet office quotidien; mais il est deux de ses divisions, la première et la sixième, où figurent des passages considérables des hymnes funèbres du *Charagan*. Dans l'office de la première heure, dit du milieu de la nuit, et qui répond aux Matines de nos livres ecclésiastiques, est comprise une fort longue liturgie destinée spécialement à la prière pour les morts : elle renferme d'abord des textes du *Charagan* empruntés aux hymnes du Catholicos Pierre, et notés d'après les huit tons entre lesquels se partage la psalmodie suivant les époques de l'année; puis, à la suite de ces fragments d'hymnes, une série de Psaumes de supplication, et la récitation de l'un des quatre Évangiles sur le jugement et la résurrection (1), et enfin, le cantique de S. Nersès pour tous les trépassés, que nous avons traduit plus haut en entier, ainsi que les deux morceaux qui le suivent dans le *Charagan*. Chaque stance de ce beau cantique peut être récitée à part; il est d'usage d'en chanter au moins quelques-unes dans cet office des Matines qui a lieu avant la fin de la nuit (2), avant les heures dites de l'aurore. La sixième partie de l'office qui est reportée à la neuvième heure, ou à trois heures de l'après-midi, et dans laquelle on célèbre la mort du Seigneur (3), est aussi terminée par un certain nombre de textes hymnologiques qui sont également de la main du Patriarche Pierre Ier.

Les Arméniens ont ajouté dans leur Diurnal aux extraits du *Charagan* de courtes antiennes conçues dans le même esprit et le même style, et qui varient d'une période à l'autre de leur année ecclésiastique. Celle-ci est en effet partagée en périodes d'inégale longueur par les solennités qu'ils appellent figurément « fêtes des tabernacles » : ce sont la Nativité et l'Épiphanie qui sont célébrées ensemble, la Résurrection, la Pentecôte, la Transfiguration, l'Assomption et l'Exaltation de la Sainte-Croix (4). Dans

(1) Math. XIII, 36. Marc. IV, 26. Luc, XII, 32. Jean, V, 19.
(2) Voir le Commentaire cité du P. Avédikhian, p. 660.
(3) Les deux parties précédentes ont trait surtout au crucifiement et à la passion de Jésus-Christ; elles sont rapportées à la troisième et à la sixième heure, d'après l'habitude conservée en Arménie de calculer les heures du jour à la manière des Hébreux.
(4) Voir l'*Armenia* de l'abbé Cappelletti (en italien), Florence, 1841, tome III, p. 124, p. 143-45.

ces prières qui ne sont pas indignes du ton solennel des hymnes, on voit célébrer tour à tour les grands mystères du christianisme, et glorifier le Christ à un second avènement comme juge et arbitre de l'univers; on y remarque aussi de fréquentes allusions aux paraboles de l'Évangile sur la rémunération des œuvres dans la vie future, telles que celles du Mauvais Riche et des Vierges Sages.

Si, dans les hymnes traduites, on a pu observer de fréquentes allusions à la résurrection de Lazare, ce miracle de l'histoire évangélique fait encore le fond de plusieurs des antiennes dont nous parlons; on nous permettra d'en reproduire ici la première, qui se distingue par l'accent d'une prière fervente :

« Ce jour où tu étais à Béthanie, tu as fait entendre à Lazare ton ordre tout puissant, et la mort a tremblé : l'enfer a été vaincu; la perdition a été détruite.... ô Christ vivifiant, fais nous revivre! — Ce jour où tu étais à Béthanie, tu as manifesté d'avance ta sainte Résurrection rendant la vie à l'univers, par ton appel souverain à celui qui était depuis quatre jours dans le sépulcre : ô Christ vivifiant, fais-nous revivre! — Ce jour où tu étais à Béthanie, les enfants des Hébreux se disaient dans l'admiration : « Le Fils de Marie a ressuscité du tombeau le frère de Marie! » ô Christ vivifiant, fais nous revivre! »

Il n'est pas moins digne de remarque que des antiennes à la Vierge Marie, où la piété s'est traduite dans des figures grandes et vraies, sont insérées dans cette partie des Matines récitée expressément pour les morts; la citation d'une seule de ces antiennes ne sera sans doute pas déplacée en cet endroit :

« O fleur merveilleuse, exhalant les parfums de l'Eden pour l'immortalité des enfants d'Ève par qui la mort s'est répandue dans le monde, nous te glorifions par un chant de bénédiction! — Toi qui as brisé les douleurs et rompu les malédictions, Auteur du soleil de la vraie Lumière par qui les anciennes ténèbres ont été dissipées, nous te glorifions, etc. — Nous t'avons pour médiatrice, ô Vierge sans souillure, Mère sans tache d'Emmanuel, Temple du Verbe du Père céleste, nous te glorifions par un chant de bénédiction! »

Dès un temps reculé, les Arméniens ont consacré le lendemain des grandes fêtes, énumérées plus haut, à la prière pour les trépassés : ce jour est considéré dans leurs écrivains comme étant proprement la fête des morts (1).

(1) Voir Matthieu d'Edesse, *Récit de la première croisade,* traduit par M. Ed. Dulaurier (Paris, 1850, 4°), ch. LVIII, p. 42, et notes, p. 95.

Les hymnes du Charagan sont appropriées à ces solennités, comme elles le sont à l'office quotidien, et comme elles le sont également, ainsi qu'on va le voir, à la liturgie funèbre.

Une portion considérable du *Maschdotz* ou Rituel des Arméniens est remplie par les textes dont se sert leur Eglise pour la célébration des funérailles et de toutes les cérémonies qui les suivent à diverses époques : nous ne pouvons en donner qu'une idée sommaire (1). Ce recueil officiel, qui a été constitué sous l'autorité des anciens Pères et Docteurs de l'église arménienne, s'est accru dans le moyen âge de textes liturgiques et hymnologiques qui s'accordaient avec ses premiers éléments.

En premier lieu, le Rituel renferme le canon dit de tous les défunts séculiers, qui se compose de prières étendues, affectées aux divers moments de chaque partie des obsèques. Sans décrire la suite des cérémonies extérieures (2), nous ferons quelques observations sur l'origine et le caractère des chants. Pendant la cérémonie qui s'accomplit dans la maison en présence du corps, une première psalmodie est formée par des stances cadencées du *Charagan* s'alternant avec des versets du cantique d'Ezéchias, et il en résulte un dialogue fort touchant entre le défunt et les assistants (3). Ce dialogue est terminé par une hymne à laquelle succèdent diverses prières sous forme de litanies, la récitation d'un Psaume, et la lecture d'une Épître *(Ad Corinth. I*, ch. I, v. 3) et d'un Evangile *(Joh.* V, 19). Pendant la marche du cortége est entonnée une hymne du *Charagan* qui est achevée dans l'église, et suivie, outre diverses prières, de la lecture d'une Épître *(ad Thessal.* I, ch. IV, v. 12) et d'un Evangile *(Joh.* XII, 24). Quand le cortége se remet en marche, on chante tour à tour des fragments d'hymnes empruntés aux hymnes de Pierre I[er] ou au cantique de St-Nersès, et on récite au moment où il s'arrête sur la route, avec quelques autres prières, un passage de l'évangile de St-Matthieu (XI, v. 25, 29). Des stances du *Charagan* se font encore entendre dans la cérémonie de la sépulture, qui se clôt par un dernier dialogue

(1) Dans cette analyse, nous suivrons l'ordre des textes établi dans l'édition arménienne du Rituel donnée à Venise par les Mékhitaristes en 1833, en un vol. in-8° (Maschdotz, *Ritus officiorum ecclesiæ Armenorum)*, revue et publiée en 1840 sous les auspices du cardinal Fransoni, alors préfet de la Propagande.

(2) Voir la description de l'*Arménie* par M. Eug. Boré, insérée en 1839, au tome II de la Russie dans l'*Univers* de la maison F. Didot, p. 135-136, et l'*Armenia* de l'abbé Cappelletti, t. III, p. 131-32.

(3) Ce dialogue est trop étendu pour trouver place ici.

d'adieux et de prières entre le défunt et le chœur. C'est de la même classe de textes que sont extraites les prières usitées le second jour des obsèques, ainsi que le huitième, le quinzième, le quarantième jour après la sépulture (1), et enfin pour la célébration de l'anniversaire (2).

Les rites particulieurs qui sont célébrés par les Arméniens pour la sépulture et les funérailles des religieux, des prêtres, et surtout des évêques et des chefs de monastère, ont entraîné l'usage de prières liturgiques d'une étendue plus considérable encore, et qui servent aussi à des cérémonies funèbres continuées pendant sept jours. Nous ne ferons à cette liturgie remarquable en plusieurs endroits d'autre emprunt que celui d'un dialogue qui exprime les pathétiques adieux du prêtre défunt à son église, aux prêtres et aux fidèles (3). Ce qui augmente l'intérêt du morceau, c'est la tradition qui les rapporte à un des fondateurs de l'église arménienne, St-Nersès I[er], dit le Grand, patriarche dans la seconde moitié du IV[e] siècle; au moment de mourir, il se serait fait porter dans l'église, et il aurait alors accompli lui-même ces prières d'adieux (4).

Les paroles prêtées au défunt et récitées en son nom par un des officiants alternent avec des Psaumes de David que chante le chœur entier (5). Après ce verset du Ps. XXII; « Tu as ceint ma tête, et ton calice comme un vin généreux m'a enivré! », le dialogue s'engage par la stance suivante :

« Salut à toi, ô sainte Église; salut à toi, Autel saint; salut à vous, ô chœurs des prêtres! Je m'en suis allé vers mon Créateur! » — Le chœur entonne le Ps. CXXI. *Lœtatus sum in his.*

« Salut à vous, enfants de l'Église; salut à vous, Fidèles, mes frères dans le Christ; salut à vous, hommes du peuple, qui que vous soyez! Je

(1) Pendant quarante jours les familles fortunées font célébrer la messe et distribuer des aumônes pour l'âme des défunts; des repas distribués aux pauvres forment une sorte d'*agapes* funèbres.

(2) Le même Rituel renferme aussi une série particulière de prières touchantes tirées de l'Écriture pour les funérailles et la sépulture des enfants au-dessous de douze et de quinze ans.

(3) L'abbé Cappelletti, qui a décrit sommairement les funérailles du clergé arménien, a reproduit en italien les principaux passages de ce dialogue (*Armenia,* tome III, p. 133-36.

(4) Mesrob Eretz, *Vie de S. Nersès*, et S. Nersès le Gracieux, dans ses *Annales* en vers, en font foi. Voir Avédikhian, *Commentaire*, p. 653.

(5) Texte, dans le *Charagan* de Constantinople, p. 700-701, et dans le *Rituel* de Venise, p. 402-403.

m'en suis allé vers le Christ, notre espérance à tous! — Le chœur chante le Ps. LXXXVI. *Fundamenta ejus.*

« Voici que je me sépare de toi, ô sainte Église; voici que je me sépare de vous, ô frères chéris, à l'appel du souverain Réparateur, le Christ, notre Dieu! » — Le chœur chante le Ps. CXXXVIII, *Domine, probasti me.*

« Priez pour moi, mes pères, mes frères et mes fils! Le Christ mon Sauveur vous bénira; il vous conservera fermes dans sa Foi, jusqu'au terme fixé de ce dernier appel.... Que la paix du Seigneur soit avec vous dans les siècles. Amen!. »

Enfin le Rituel renferme, comme complément de sa liturgie funèbre, ce même recueil des hymnes du *Charagan* pour les morts qui appartient au livre d'heures : les mêmes chants sont exécutés dans le même ordre pendant la cérémonie de la bénédiction du tombeau, qui a lieu avant toutes les autres aux funérailles des prêtres, et ils servent aussi à la célébration des Matines, qui se fait avec plus ou moins de solennité suivant les circonstances.

Il ne nous reste plus, pour achever cette brève esquisse des rites des Arméniens, qu'à constater l'usage répandu fort anciennement parmi eux d'offrir à la porte des églises des animaux vivants qui étaient égorgés peu après pour être partagés entre les prêtres, les parents et les pauvres. C'est un acte de charité que l'on regardait comme méritoire parce que les pauvres avaient toujours la meilleure part dans la distribution de ces victimes, et on l'accomplissait au retour des principales fêtes de l'année. Si l'on supposait les mérites de cet acte applicables aux morts, c'est parce que le même jour le saint Sacrifice avait été offert pour eux. Les Occidentaux se sont trompés plus d'une fois en donnant à ces offrandes le caractère des immolations payennes ou du Sacrifice judaïque : Nersès IV, dit le Gracieux, a justifié l'institution de cette coutume qui remonterait à S. Grégoire l'Illuminateur, et qui réunit la pratique de la dîme au précepte de l'aumône (1).

§ IV.

LA PRIÈRE POUR LES MORTS ET SES CONSÉQUENCES DANS LA CONFESSION DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Bien que nous voulions conserver jusqu'au bout à ce travail son caractère principal qui n'est pas celui d'une dissertation, nous ne balançons point

(1) Voir la lettre Ire de S. Nersès à un des diocèses d'Arménie, chap. II, au tome Ier

à lui donner pour épilogue quelques considérations sur la croyance qui fait le fond des hymnes ici traduites. Ni les schismes et les controverses qui abondent dans l'histoire ecclésiastique de l'Arménie, ni les assertions négatives des défenseurs de l'église indépendante des Arméniens, ne peuvent mettre en doute la foi persévérante de cette chrétienté orientale dans la nécessité de la prière pour les morts, et dans l'efficacité de cette prière pour le soulagement et le salut des âmes qui, préservées de la damnation, subissent des peines expiatoires dans l'autre vie. Les chefs de l'Église arménienne qui, à diverses reprises, ont exposé le Symbole de sa foi, n'ont pas dû insister sur ce point de croyance qui était attesté par une pratique constante : il est mis en lumière dans l'histoire par les textes liturgiques acceptés de temps immémorial dans toutes les provinces de langue arménienne, et non moins par ses hymnes et cantiques, qui sont conservés religieusement et chantés par les Arméniens dissidents et par les Arméniens unis à l'Église catholique. Quand les savants religieux de S. Lazare ont voulu prouver l'union de leur église avec l'Église universelle (1), ils n'ont eu qu'à recueillir quelques passages des hymnes du Charagan, pour établir l'intercession de cette église pour les défunts par les prières et le sacrifice, et sa croyance implicite au Purgatoire. Sur ce dernier article, ils ont invoqué cette stance traduite précédemment, et dont nous avons fait observer en passant toute la signification (2) : « Qu'il est « redoutable, le mystère célébré par le prêtre.... Le feu s'éteint, les « ténèbres se dissipent, les âmes souffrantes sont remplies de joie, parce « que la rémission des péchés a lieu ! »

Au moment où la Papauté fit les plus grands efforts pour rattacher les églises orientales au centre de l'unité religieuse, la foi de l'Église arménienne fut justifiée sur ce point comme sur les autres : c'est ce dont témoigne la lettre justement célèbre du pape Eugène IV aux Arméniens, rappelant les articles que leurs délégues avaient acceptés à Florence (3). Quand

de ses *OEuvres*. Trad. lat. de Cappelletti, p. 38-53, et les notes historiques et polémiques du traducteur. — E. Boré, *Arménie*, l. c., p. 132-33.

(1) Une *Confessio ecclesiæ armenæ* (en arm. et en latin) a été publiée en dernier lieu en 1845, par le P. Pascal Aucher (s. l. e. a. — in-8°). — V. p. 136-141.

(2) V. plus haut, § II, p. 649, note 2. — Ce même texte est inséré dans le *Charagan* de Constantinople (p. 742), imprimé sous la surveillance du Patriarche des dissidents, et il fait partie du Rituel de Venise (p. 461).

(3) Lettre datée du 22 novembre 1439. — V. Labbe *Concil.*, t. XIII, p. 1580, et Fleury, *Hist. ecclés.* (t. XXII, éd. 1738), liv. CVIII, c. 48, 102-104.

au siècle suivant le catholicos Michel envoya une ambassade au pape Pie IV, un des membres de cette ambassade, Abgar, rédigea à Rome, en 1564, une profession de foi, où la croyance orthodoxe est non moins exactement exprimée au sujet des prières et des rites de son église pour les âmes des morts (1).

Jusqu'à ces derniers siècles les Arméniens avaient admis la doctrine sans faire usage du terme de Purgatoire désignant le séjour ou l'état des âmes non entièrement purifiées. Si le mot a manqué longtemps à leur langue théologique et liturgique (2), la chose n'en était pas moins bien comprise : et d'ailleurs ils ont pu appliquer dans les derniers siècles à la notion d'un séjour temporaire des âmes un ancien mot de leur idiôme, *Kavaran*, usité dans les matières religieuses avec le sens d'expiatoire ou d'expiation, et quelquefois celui de *Makraran*, signifiant à la lettre « purificatoire » (3). Les missionnaires latins qui ont été le plus portés à charger l'église nationale d'Arménie sans connaissance suffisante des faits, n'ont pas pu incriminer sérieusement cette partie de ses rites. Le P. Clément Galanus, dont les accusations trop générales ont été réfutées plus d'une fois par les Arméniens de Venise, a été forcé de le reconnaître (4) : en combattant quelques-uns de leurs auteurs (5), Vanagan, Vartan, Grégoire de Dathev, qui ont nié le Purgatoire, il leur oppose la croyance ancienne de l'Église Arménienne, exprimée dans son rituel et dans ses hymnes, les opinions des Docteurs de cette Église et celles des anciens Pères adoptées par elle, et il insiste dans la polémique qu'il poursuit à ce sujet sur la nécessité de croire à un dogme corrélatif à ceux de l'Enfer et du Paradis.

(1) Voir les pièces dans les *Annales ecclesiastici* de Raynaldus, t. XXI, part. I, § 51 et 52. — V. Fleury, *Hist. ecclés.*, l. CLXVIII, ch. 92 (tome 34), et la grande *Histoire d'Arménie*, par le P. Tchamitch, où les documents sont soigneusement analysés (t. III, Venise 1789, p. 519-24).

(2) Chez les Grecs le terme de *Purgatorium* n'a été expressément consacré qu'assez tard, en 1254, après un décret d'Inocent IV. V. l'*Hist. des dogmes* de Klee, ch. VII, l. c.

(3) Nous avons trouvé l'emploi de ces mots suffisamment élucidé dans le *Trésor de la langue arménienne* publié par les plus savants des Mékhitaristes contemporains (Venise, 1837), tome II, p. 233 et 1001, gr. in-4°.

(4) *Conciliatio ecclesiæ armenæ cum romana* (arm.-lat.). P. altera, t. II, p. 191 et suiv. (Romæ, 1661, in-folio).

(5) Ce sont ceux qui ont vers la fin du moyen âge poussé davantage l'Arménie dans la voie du schisme, et surtout Grégoire de Dathev, resté l'oracle des dissidents. V. touchant ce dernier notre *Étude sur Thomas de Medzoph*, historien arménien du XVe siècle, p. 11-12, 55-56, Paris, I. I., 1855. 8°.

Les Arméniens séparés de Rome ne peuvent rejeter le dogme du Purgatoire sans contradiction flagrante, puisqu'ils invoquent sans cesse la haute antiquité des croyances, des rites et des pratiques de leur Église nationale, quand ils repoussent toute proposition de retour à l'unité. On ne peut bien expliquer sur ce point leur opinion et leur conduite, ce nous semble, que par leur tendance ordinaire à protester contre certaines doctrines ou certains usages des Grecs et surtout des Latins. Cet esprit d'aveugle opposition s'est toujours montré plus fort dans leurs rangs, toutes les fois qu'une polémique s'est engagée entre eux et les Occidentaux sur une question de foi, de discipline ou d'autorité.

Le fait a été mis récemment en lumière au sujet de l'Église grecque schismatique par un de ses enfants, qui en a étudié la constitution et les vices avant de rentrer dans le sein de l'unité : dans la question qui nous occupe, M. Jacques G. Pitzipios accuse les Grecs du même genre d'opiniâtreté que nous attribuions à l'instant aux dissidents de race arménienne (1) : après avoir établi la persistance de la croyance au Purgatoire dans l'histoire de leur Église, par les témoignages de leurs Pères, par la lettre des prières liturgiques (2), par les usages et même par les légendes, il arrive à cette conclusion que, pour être logique, si l'on rejette le dogme, il faut aussi rejeter la tradition et les cérémonies.

Nous donnerons, en finissant, une idée des contradictions dans lesquelles tombent les adhérents de l'Église orientale d'Arménie, comme ils se plaisent à appeler leur communion : dans un travail historique sur cette Église qu'un de ses membres les plus distingués (3) vient de mettre au jour sous l'anonyme, on lit qu'« elle n'admet pas de Purgatoire », et que, dans sa croyance sur la vie à venir et le jugement dernier après la résurrection des morts, elle « se base sur les paroles des évangélistes saint Jean (V., 28 et 29) et saint Matthieu (XXV, 46) » : en effet, l'explication que l'auteur donne de ces deux passages tend à l'idée d'une élection ou d'une réprobation absolue (4).

(1) *L'Église orientale*. Rome, Impr. de la Propagande, 1855. Part. I, p. 64 suiv.; pages 88-89.

(2) A cet effet, l'auteur a traduit en français des extraits d'un grand nombre de cantiques, dont il donne en marge le texte grec.

(3) *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale*. Paris, Franck, 1855. 1 vol. in-8°.

(4) « Elle admet un lieu de transition où resteront les âmes jusqu'au jour du jugement dernier et définitif. Celles des justes y reposent dans la joie, en souvenir

Le même historien dit que l'Église d'Arménie « adresse à Dieu des prières pour les morts et pour le pardon de leurs péchés, » et il ne manque pas de reproduire dans la version qu'il donne de la Liturgie de la messe l'invocation pour les morts qui précède la mémoire des Saints (1) : « Par ce « même sacrifice donnez le repos à ceux qui se sont déjà endormis dans « la paix du Seigneur, évêques, prêtres, diacres, et tout le clergé de votre « sainte Église, ainsi qu'à tous les laïques, hommes et femmes, qui ont « quitté cette vie dans la foi. » Évidemment, une telle prière n'a plus d'objet si le sort des âmes est irrévocablement fixé au sortir de cette vie.

D'un autre côté, l'auteur anonyme prête à ses coreligionnaires une erreur que l'Église a condamnée chez les Grecs schismatiques dans les conciles de Lyon et de Florence, celle qui refuse aux justes la vision béatifique avant la résurrection générale. Ici encore un ancien texte liturgique proteste contre les altérations que l'esprit de secte a pu introduire dans le symbole de l'Église arménienne; il prouve péremptoirement que, suivant sa confession antique, les Saints jouissent présentement de la gloire du ciel, voyant Dieu en toute clarté (2). C'est une prière tirée du *Charagan*, et conservée dans ce recueil hymnologique par les dissidents eux-mêmes (3), récitée aujourd'hui encore comme texte du Rituel quand on procède à la sépulture (4).

« Ferme en ta foi, ô âme entrée dans le repos, va à ton créateur, en lui disant : « Mon Dieu, fais moi reposer en ta gloire ! » — « Toi qui as rendu l'esprit, Jésus, sauve cette âme, parce qu'elle a cru en ta croix et ta résurrection, ô Roi céleste ! Fais reposer cette âme en te souvenant de sa foi ! » — « Dans la cité du Seigneur des armées, dans la cité du grand Roi, où les troupes des Saints résident en paix, tu iras avec pleine confiance, et tu reposeras avec les légions des Anges pour y voir la Lumière éternelle ! »

du bien qu'elles ont fait pendant leur vie terrestre, et en prévision de la récompense et du sort glorieux qui les attend un jour : mais les âmes des pécheurs y sont tourmentées par le remords et la perspective du châtiment qui leur est réservé. Les prières que prescrit l'Église arménienne pour les morts ont pour objet de désarmer la colère de Dieu à l'égard de ces âmes coupables (sic). » P. 147, note.

(1) Ibid., p. 124. — Le même texte appartenant à l'antique Liturgie se lit dans la *Liturgia armena*, traduite de l'arménien en italien par le P. G. Avédikhian, (Venezia, 1832, p. 86-87), et à la fin du volume de Liturgie publié en 1846 par l'abbé Pascal dans la collection Migne *(Encyclop. théolog.)*.

(2) Avédikhian, Commentaire des hymnes, p. 654. — V. le livre cité de Mgr Gousset, ch. III, art. V. — (3) *Charagan*, édit. de Constant., p. 702-3.

(4) *Maschdoz*, édit. de Venise, p. 224-25, p. 288 et 451.